

Le Brabant wallon



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Brabant wallon





Le Brabant wallon

Rapport d'activités du Brabant wallon 2016

Place du Brabant wallon 1 - 1300 Wavre

Téléphone 010 23 60 11 - Fax 010 23 62 69

info@brabantwallon.be - www.brabantwallon.be

DÉPOT LÉGAL : D/2017/8355/11

ISSN : 2593-1016



Copernic

Le Brabant wallon

Le Brabant wallon

Éditorial du Collège provincial

Le Brabant wallon est sans conteste l'un des territoires où il fait le mieux vivre en Europe.

Sa situation géographique privilégiée et la qualité de son cadre de vie attirent d'ailleurs une population qui ne cesse de croître.

Cet attrait, nous le devons aussi à la qualité du travail et à l'efficacité des missions réalisées par les agents provinciaux. Des femmes et des hommes qui assurent avec cœur et détermination l'ensemble des missions essentielles qui nous permettent de vivre harmonieusement sur notre territoire.

Le débat institutionnel qui anime notre pays nous encourage à repartir de ce qui est prioritaire pour le citoyen et, de là, identifier les institutions qui ont le plus de sens et d'efficacité pour permettre à nos 400.000 habitants de vivre, d'entreprendre, d'oser, de se former dans les meilleures conditions possibles.

Cette réflexion est indispensable pour faire vivre la démocratie.

Pour autant, à aucun moment il ne s'agit de remettre en question le travail des 2.000 agents qui se lèvent tous les jours pour répondre avec efficacité, éthique et transparence aux attentes de tous les citoyens du Brabant wallon.

Le sérieux et l'efficacité de ce travail, dont la qualité est reconnue par l'ensemble de nos partenaires, nous autorisent à être fiers des résultats obtenus dans une multitude de secteurs : le développement de notre économie, la lutte contre la pression immobilière, contre l'engorgement de nos routes... La gestion responsable et intelligente de notre mobilité, de nos ressources, de notre agriculture, de notre patrimoine... Le développement de l'offre d'accueil dans les secteurs de la petite enfance, de l'accompagnement de nos aînés ou des personnes souffrant

d'un handicap, le maintien de la qualité de notre enseignement et de nos formations, l'assurance pour chacun d'entre nous d'un égal accès aux soins, à la culture, au sport...

Par cette dynamique résolument supracommunale, le Brabant wallon se positionne comme le premier partenaire de ses 27 communes. Elles sont le cœur battant de notre institution.

Tantôt à l'initiative, tantôt à la conclusion, mais toujours en totale complémentarité avec elles, les partenariats se renforcent chaque jour et les projets qui aboutissent se multiplient dans tous les secteurs : mobilité, sécurité, citoyenneté, cadre de vie...

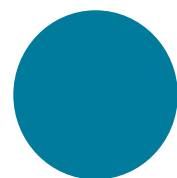
Pouvoir les aider à réaliser leurs projets est une formidable source de motivation.

Quelle que soit la forme que cette collaboration prendra après-demain ou l'évolution de l'institution qui en assumera la charge, ce travail devra être poursuivi et demandera des actions et des réponses de plus en plus précises et adaptées.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire qui aime les belles idées et qui croit en ses chances, une Province moderne et dynamique où les projets se multiplient.

Chacune des pages de ce rapport d'activités 2016 illustre à merveille les nombreuses synergies et les actions concrètes réalisées par l'ensemble des agents du Brabant wallon dans l'intérêt et pour le bien de ses communes et de ses habitants.

Le Collège provincial



SOMMAIRE

Le Brabant wallon	p. 06
› Budget 2016	p. 06
› Gestion des ressources humaines	p. 08
› Présentation des activités des services fonctionnels	p. 09
› Organigramme fonctionnel	p. 15
› Reporting du Contrat d'objectifs	p. 16
Supracommunalité	p. 17
● Santé	p. 21
● Environnement	p. 27
● Mobilité et sécurité	p. 31
● Patrimoine et territoire	p. 35
● Cohésion sociale	p. 41
● Cohésion territoriale	p. 47
● Jeunesse, sport et citoyenneté	p. 51
● Culture et tourisme	p. 57
● Enseignement	p. 67
● Formation	p. 73
● Économie	p. 79
● Entrepreneuriat	p. 85
● Agriculture	p. 89
Lexique	p. 94
Table des matières	p. 96

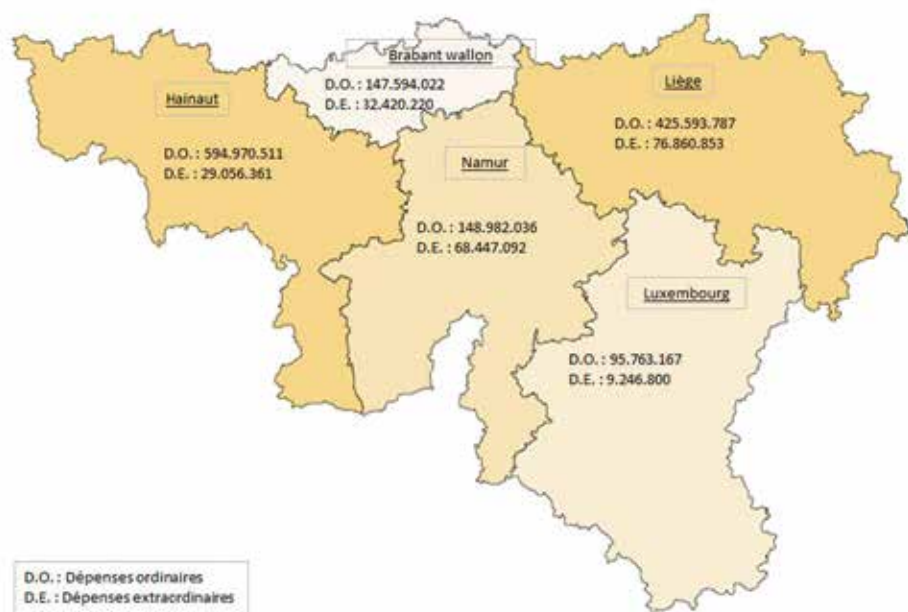
Le Brabant wallon

Budget 2016

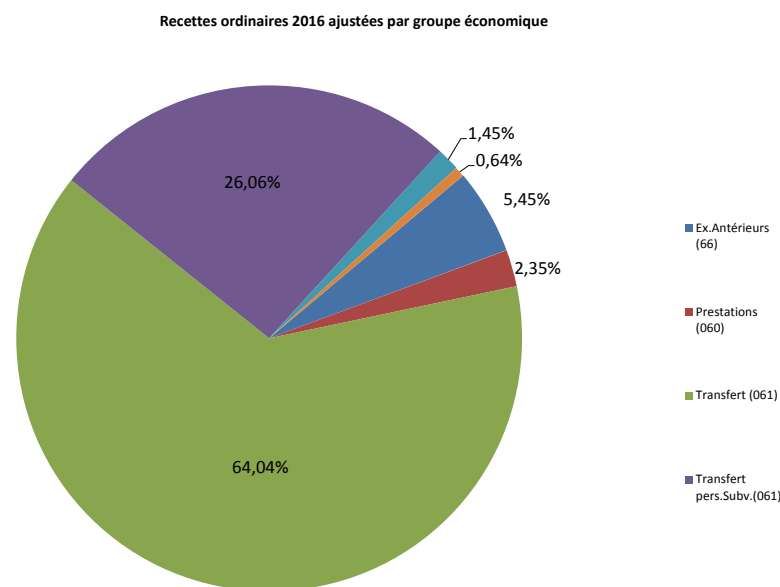
Le budget 2016, voté par le Conseil provincial le 26 novembre 2015, a fait l'objet de modifications les 24 mars, 26 mai et 27 octobre 2016.

Au service ordinaire, le budget ajusté prévoit des recettes pour un montant de 156.309.390 € et des dépenses pour un montant de 156.243.117 €, soit un boni de 66.273 €, alors que le service extraordinaire atteint 31.632.259 €.

Une comparaison des budgets initiaux de l'exercice place le Brabant wallon au troisième rang des Provinces wallonnes, à un niveau comparable à celui de la Province de Namur, devant la Province du Luxembourg mais loin derrière les Provinces de Liège et du Hainaut.

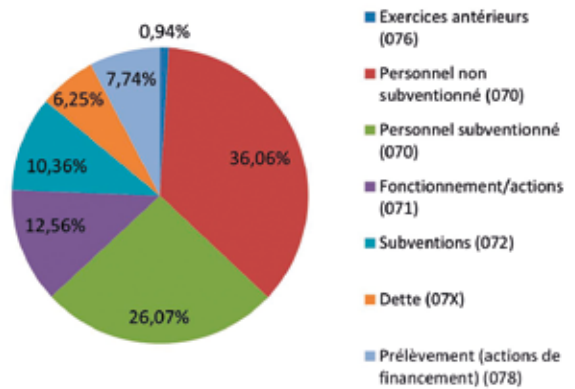


Les recettes ordinaires se répartissent de la manière suivante :

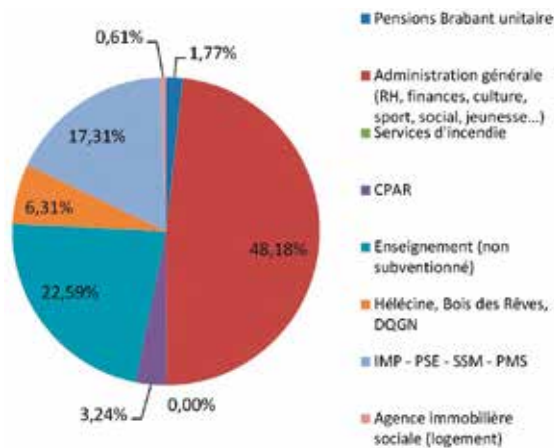


La principale recette est constituée des additionnels au précompte immobilier pour un montant total de 72.337.256 €.

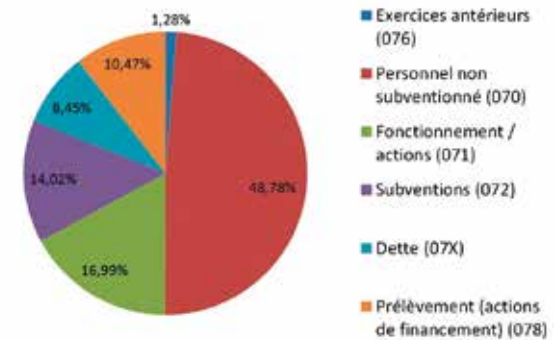
Comme le montre le graphique suivant, la charge de la dette et les dépenses de fonctionnement sont contenues à respectivement 6,25 % et 12,56 %. Les dépenses de personnel se fixent à 36,06 % et celles du personnel enseignant subventionné à 26,07 %.



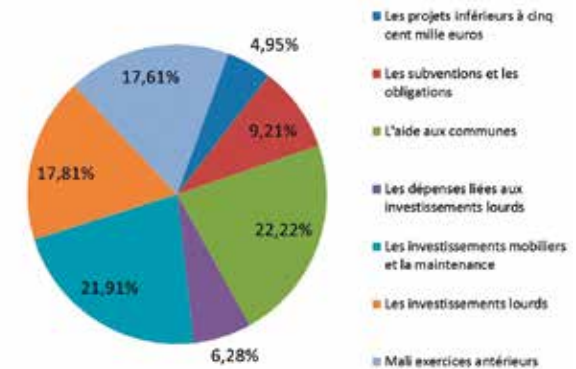
En soustrayant le personnel enseignant dont les traitements sont subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les charges du personnel se partagent dans les grandes fonctions budgétaires comme suit :



La répartition de l'ensemble des dépenses ordinaires est la suivante :

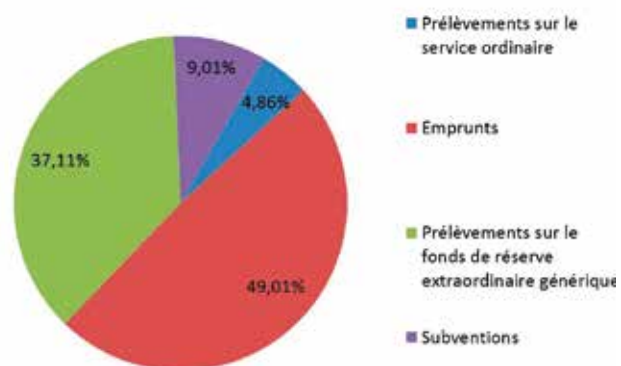


Les dépenses extraordinaires peuvent être ventilées comme présenté dans le graphique ci-dessous :



Le mali du service extraordinaire est purement technique et résulte du fait que les marchés d'emprunts sont désormais lancés l'année suivante afin d'obtenir les meilleures conditions en fonction des dépenses réellement engagées. Le budget du Brabant wallon est donc sain.

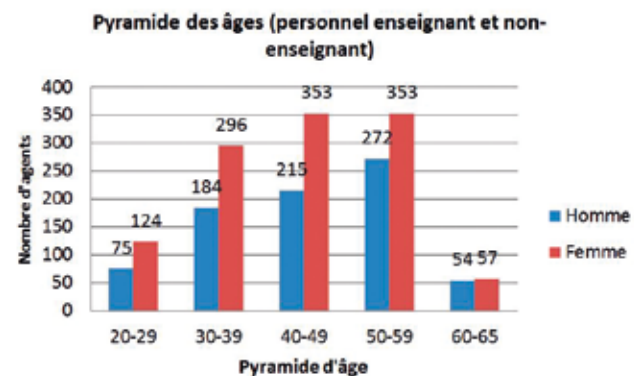
D'ailleurs, comme le montre le schéma qui suit, le financement du service extraordinaire est réalisé par emprunt pour moins de 50 %.



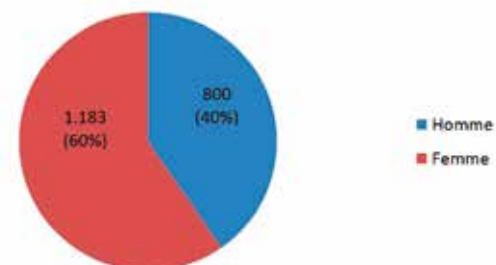
Au terme de l'exercice 2016, le Brabant wallon conserve des fonds de réserve et provisions à concurrence de 58.975.814,34 €, soit :

- 12.267.871,47 € de réserves ordinaires,
- 31.872.316,95 € de réserves extraordinaires,
- 14.835.625,92 € de provisions pour risques et charges.

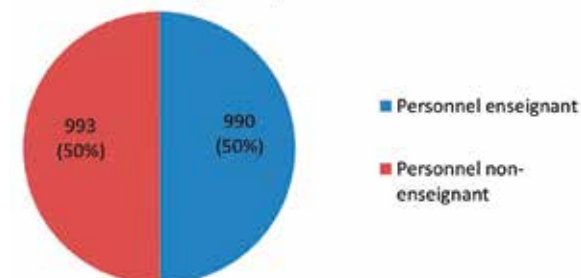
Gestion des ressources humaines (GRH*)



Répartition par sexe



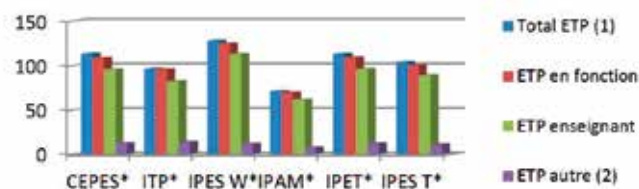
Répartition par secteur



* La signification des abréviations suivies d'un astérisque est indiquée dans le lexique en p. 94

Cadre du personnel enseignant subventionné

Les tableaux de bord 2016 par établissement, établis par la Fédération Wallonie-Bruxelles sur base des chiffres effectifs de l'année 2015 permettent une comparaison des effectifs de chaque institution ordinaire de plein exercice.



(1) La rubrique nombre total d'Équivalent temps plein (ETP*) reprend l'ensemble des ETP* attachés à l'école, y compris les disponibilités, les congés de maladie et les congés pour mission, mais pas les membres du personnel bénéficiant d'un départ anticipé à la retraite.

(2) Le nombre d'ETP* « autre » comprend le personnel de direction, d'administration, mais également les auxiliaires d'éducation et le personnel paramédical.

Présentation des activités des services fonctionnels

La Direction générale

L'objectif global de qualité et d'efficacité des services poursuivi par le Brabant wallon, la planification, le bien-être au travail et le contrôle interne ont été les moteurs de l'administration provinciale en 2016. À cet effet, une série d'audits a été lancée, comme l'audit de qualité des services de santé mentale (SSM*), la mise en œuvre de la démarche de contrôle interne,... Ces différents projets seront détaillés plus avant tout au long de ce rapport d'activités.

Entrée en fonction du Directeur général adjoint

Depuis le 1^{er} septembre 2016, un Directeur général adjoint a été désigné par le Conseil provincial. Son rôle est de travailler avec la Directrice générale dans la gestion des projets et de développer un appui transversal pour l'ensemble des services. Une barre transversale, qui reprend le service des affaires générales, le service interne de prévention et de protection au travail (SIPP*), le service des relations publiques, le service des relations et de la cohésion d'entreprise, le service de l'informatique et des technologies de la communication et la cellule d'appui à la gestion, a ainsi été créée.

La recherche de synergies et de la méthodologie la plus efficace s'affirme donc comme priorité dans la gestion des services et des ressources humaines.

Organisation de journées de réflexion et de team building

Les membres du Comité de direction (CODI*) sont désormais chargés d'organiser au moins une fois par an une journée de réflexion et de team building avec leurs équipes pour réfléchir aux actions à venir, à la stratégie à suivre, aux forces et faiblesses de l'équipe et à toutes suggestions à formuler à la Direction générale et au Collège provincial.

Traitement des sanctions administratives communales

Depuis 2006, le Brabant wallon propose aux communes un service de gestion des sanctions administratives communales (SAC*).

En 2016, Braine-l'Alleud, Court-Saint-Étienne, Hétécine, Villers-la-Ville, Walhain et Wavre se sont ajoutés aux 15 communes qui déléguaient déjà au Brabant wallon le traitement de leurs SAC*.

Le service a en outre intégré la procédure prévue dans la loi du 24 juin 2013 relative aux infractions en matière d'arrêt et de stationnement. Les zones de police du Brabant wallon Ouest et du Brabant wallon Est se sont ajoutées aux zones de police de Wavre, de Braine-l'Alleud et de la Mazerine, qui étaient les premières à solliciter l'assistance du Brabant wallon en la matière.

En raison de l'ajout de la matière du stationnement aux dossiers SAC*, environnement et voiries, le nombre de dossiers traités est passé de 404 dossiers en 2015 à 5.550 en 2016, soit une augmentation de près de 1.400%. Le Brabant wallon s'est doté d'un logiciel afin de faciliter le traitement de l'ensemble des procès-verbaux.

Implémentation du logiciel eCourrier

L'application eCourrier, acquise fin 2015, est un logiciel de gestion dématérialisée et d'archivage du courrier de l'administration. Le premier trimestre 2016 a été consacré au paramétrage, tandis que le second trimestre a permis à tous les services de bénéficier de formations afin de participer activement à la période de test.

Cohésion d'entreprise et bonheur au travail

En septembre 2016, une fonction d'appui management et prévention a été créée afin de soutenir le management au sens large et de favoriser la synergie entre les différentes directions d'administration et services. Plusieurs projets ont déjà été menés tels que l'accompagnement des directeurs dans l'organisation de journées de réflexion en équipe ou encore dans le suivi des recommandations d'opérateurs externes.

Au cours du mois d'octobre et du mois de novembre 2016, le service des relations et de la cohésion d'entreprise a mené une enquête relative au « bonheur au travail » auprès du personnel provincial afin de connaître leurs besoins et leurs attentes. 18 directions ont été consultées au préalable afin d'étoffer le contenu des cinq thématiques que sont l'épanouissement personnel, la communication, l'accompagnement et la formation, les activités et avantages, l'environnement physique et technique. 307 agents (166 femmes et 141 hommes) ont répondu anonymement au questionnaire disponible en version papier ou informatique. Des engagements ont été pris par le Collège provincial à la suite de cette analyse, comme par exemple le développement d'une plateforme corporate (site Internet de communication et partage en interne) ou la création d'un catalogue de formations.

Mise en œuvre du contrôle interne

En août 2016, le Collège provincial a validé l'approche globale d'implémentation du contrôle interne et le recours à la consultance. Le contrôle interne est le déploiement d'un processus qualité dans le travail de l'administration provinciale afin de gérer, maîtriser et traiter les risques pouvant empêcher d'atteindre les objectifs de l'institution. Le marché de consultance a été attribué en décembre pour une mise en œuvre début 2017.

Réalisation d'un audit informatique

Un marché public portant sur la mise en œuvre des recommandations fournies par l'audit de l'infrastructure informatique a été attribué. L'adjudicataire a entamé son exécution. Les recommandations portent sur quatre points :

1. L'adaptation de la topologie (architecture du réseau informatique)

Cette recommandation comprend deux axes : le regroupement et protection des serveurs d'une part, et la révision de la topologie d'autre part.

2. Le remplacement, la simplification et l'harmonisation du stockage de données et des serveurs

3. L'implémentation d'un système de backup

Le système de backup présentera une rétention d'un mois et un archivage annuel au-delà de ce mois pour les données client, les programmes et les machines virtuelles.

4. La mise à jour des logiciels réseaux et des équipements actifs

Les versions des logiciels réseau et les logiciels de gestion des switches seront mises à jour de sorte que les nouvelles fonctionnalités soient intégrées, les bugs corrigés et la sécurité renforcée.

Lancement du nouveau site Internet

En 2016, le nouveau site Internet du Brabant wallon a été mis en ligne. Décliné en trois thématiques spécifiques, « Vivre et se Divertir », « Apprendre et se Former », « Entreprendre et Travailler », le site s'adresse directement au public et à ses préoccupations. Chaque page présente une action ou une initiative que le Brabant wallon développe pour les citoyens, les associations, les entreprises, les communes ou encore les établissements scolaires. Chaque action est accompagnée des coordonnées du service qui en est en charge.



SUPRACOMMUNALITÉ

Véritable fil rouge de ce rapport d'activités, un encart identique à celui-ci développera une action spécifique de supracommunalité dans chacune des thématiques proposées.

Participation à divers salons de l'emploi

Pour rechercher de nouveaux talents, le service des ressources humaines a participé à divers salons de l'emploi, dont notamment:

- Le Salon Jobs Régions à Wavre

Cette première édition s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Wavre le jeudi 25 février 2016 à l'initiative du Groupe Vlan.

Près de 900 demandeurs d'emploi se sont présentés lors de ce salon. Les services GRH* enseignant et non-enseignant y ont participé avec deux stands distincts.

- Le Salon Jobs organisé par le Brabant wallon et l'Union des classes moyennes (UCM*) à Court-Saint-Étienne

Le Salon Jobs 2016, organisé pour la première fois au Parc à Mitrailles de Court-Saint-Étienne (PAM Expo), a eu lieu le 18 novembre 2016. Cet événement a été un véritable succès avec près de 3.000 visiteurs reçus. Le service des ressources humaines a principalement rencontré des candidats jeunes et qualifiés (au minimum bacheliers).

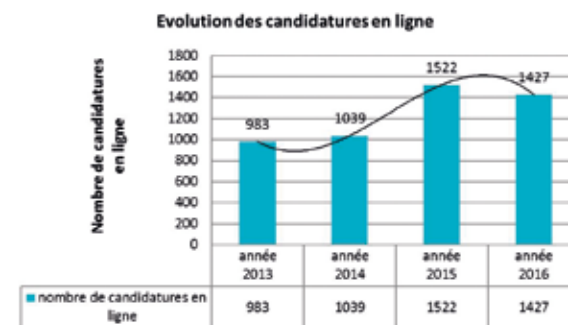
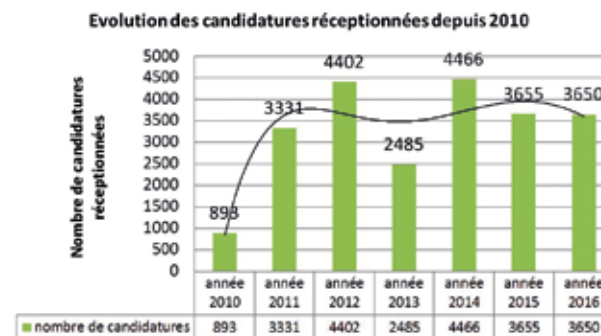
Lors de ce salon, outre les rencontres avec les employeurs potentiels, les candidats pouvaient également assister à des ateliers et à des conférences. Les services GRH* enseignant et non-enseignant y ont participé.

- Le Salon BatiHoreca à Perwez les 25 et 26 novembre 2016

La première édition de ce salon a été organisée à l'initiative de l'Agence de Développement local de Perwez, en partenariat avec l'IFAPME et le Groupe d'Action Locale Culturalité, et subventionnée par le Brabant wallon. Le salon ambitionne de donner un coup de projecteur sur deux secteurs touchés par la crise et fortement représentés dans l'Est du Brabant wallon: la construction et l'Horeca.

Gestion des candidatures

En 2016, 3.650 candidatures en vue d'un poste au sein du Brabant wallon ont été reçues, dont 1.427 provenant du formulaire du site Internet provincial, les autres étant reçues par courrier postal.



58 stagiaires non rémunérés ont en outre été accueillis, sur 123 demandes reçues.

Élaboration du rapport urbanistique et environnemental (RUE*) au Domaine provincial du Bois des Rêves

En décembre 2016, le Brabant wallon a attribué le marché pour l'élaboration du RUE* pour lequel le Brabant wallon a élaboré un schéma global de développement du site. Le programme propose une nouvelle infrastructure d'accueil, le rapatriement du musée de l'eau et de la fontaine, l'accueil des classes vertes, des hébergements, des chemins de découverte sur la partie naturelle du site, un parcours sportif (piste VTT, parcours vitae), etc.



Nouvelle piscine au Domaine provincial du Bois des Rêves

En décembre 2016, le Brabant wallon a attribué le marché pour la réalisation de la nouvelle piscine au Domaine provincial du Bois des Rêves. Le nouveau projet propose une piscine de nage, une pataugeoire et des zones ludiques. Les zones de terrasses supérieures se confondent naturellement avec le niveau des bassins et plages par le biais de terrasses habitées.



Élaboration du RUE* au Domaine provincial d'Hélécine

Le RUE* et la Déclaration environnementale ont été déposés auprès du Fonctionnaire délégué. Le Ministre a ensuite approuvé le RUE, déterminant les grandes options de développement global du site, à savoir l'extension et la rénovation du château, la création d'un belvédère et d'une plaine de jeu, la rénovation de la glacière, la création d'un axe nord-sud, la création d'une structure éducative et l'aménagement des abords.



Études de faisabilité pour la construction d'infrastructures d'accueil et hébergement de la personne handicapée à Mont-Saint-Guibert

Le 20 octobre 2016, un appel à projets relatif à l'investissement des infrastructures d'accueil et d'hébergement de la personne handicapée a été lancé. Un projet de transformation du service résidentiel pour jeunes de l'institut médico-pédagogique (IMP*) provincial d'Hévillers a été déposé afin de permettre l'accueil et l'hébergement de personnes handicapées adultes.

Quatre objectifs ont été développés dans la philosophie du projet : la citoyenneté, l'autonomie, le bien-être et l'inclusion sociale par le biais de la disposition des bâtiments et de l'aménagement extérieur sous forme de jardins thérapeutiques.



Construction d'un nouveau bâtiment pour le Centre d'éducation et de formation en alternance provincial (CEFA*), le service de promotion de la santé à l'école (PSE*) et le SSM* à Tubize

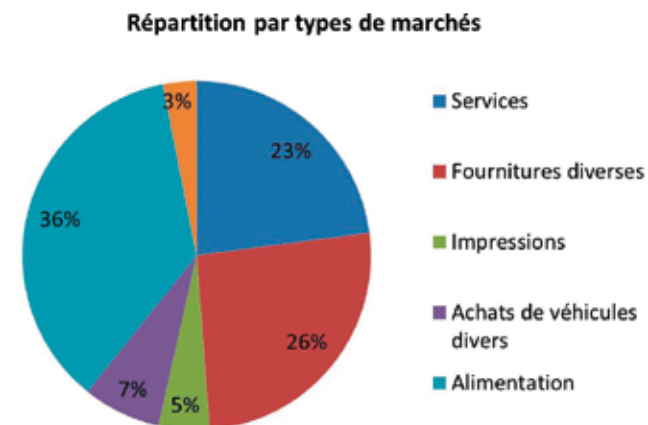
En décembre 2016, la construction du nouveau bâtiment regroupant le CEFA*, le PSE* et le SSM* s'est achevée. Cet édifice de 2.500 m², situé sur le site des anciennes casernes de pompiers de Clabecq, est réparti comme suit :

- CEFA* : 1.900 m²
- PSE* : 305 m²
- SSM* : 295m²



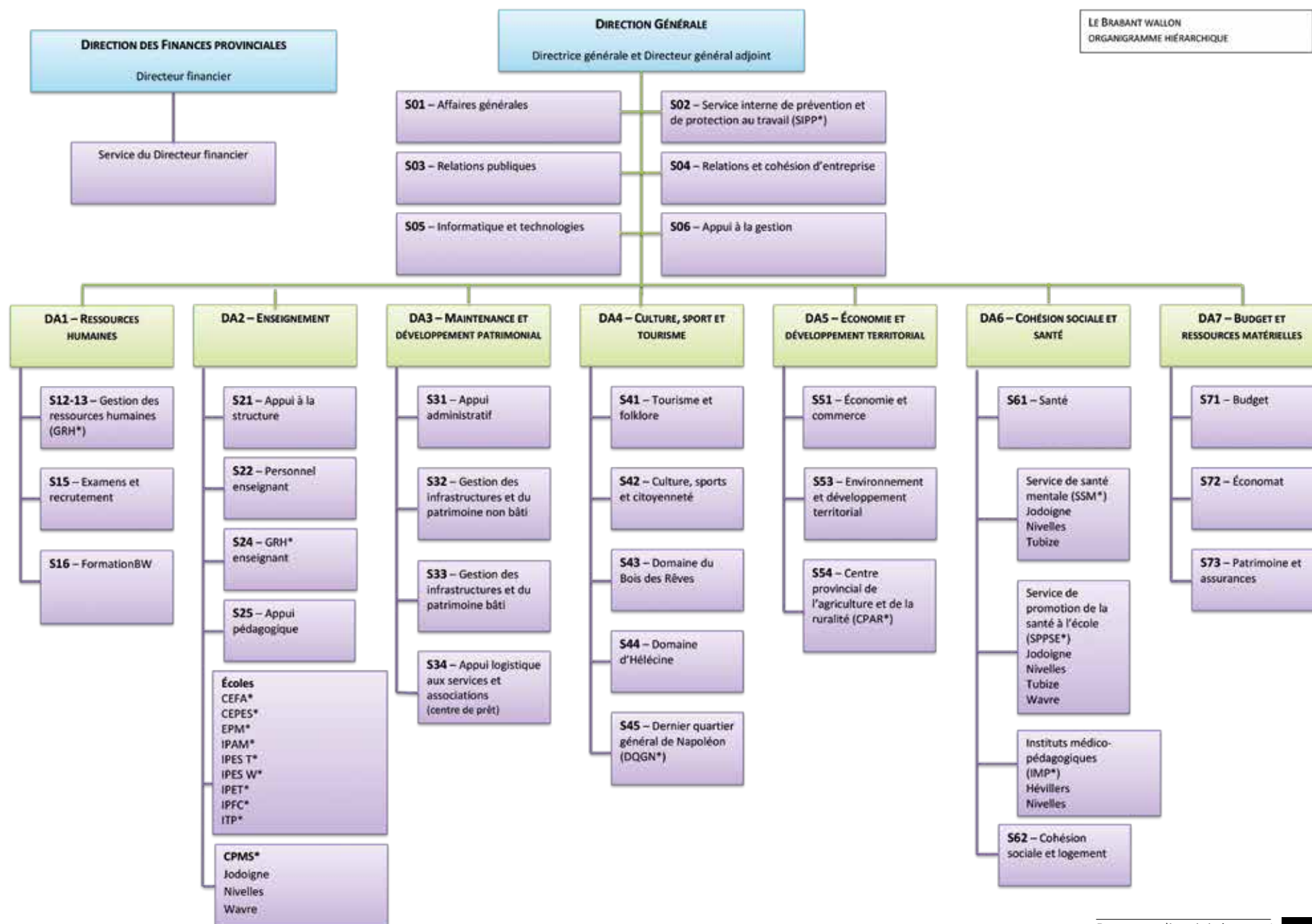
Passation de marchés publics

En 2016, le service de l'éconamat a attribué des marchés publics pour plus de 3.117.605 €, répartis comme suit :



Organigramme de l'administration provinciale

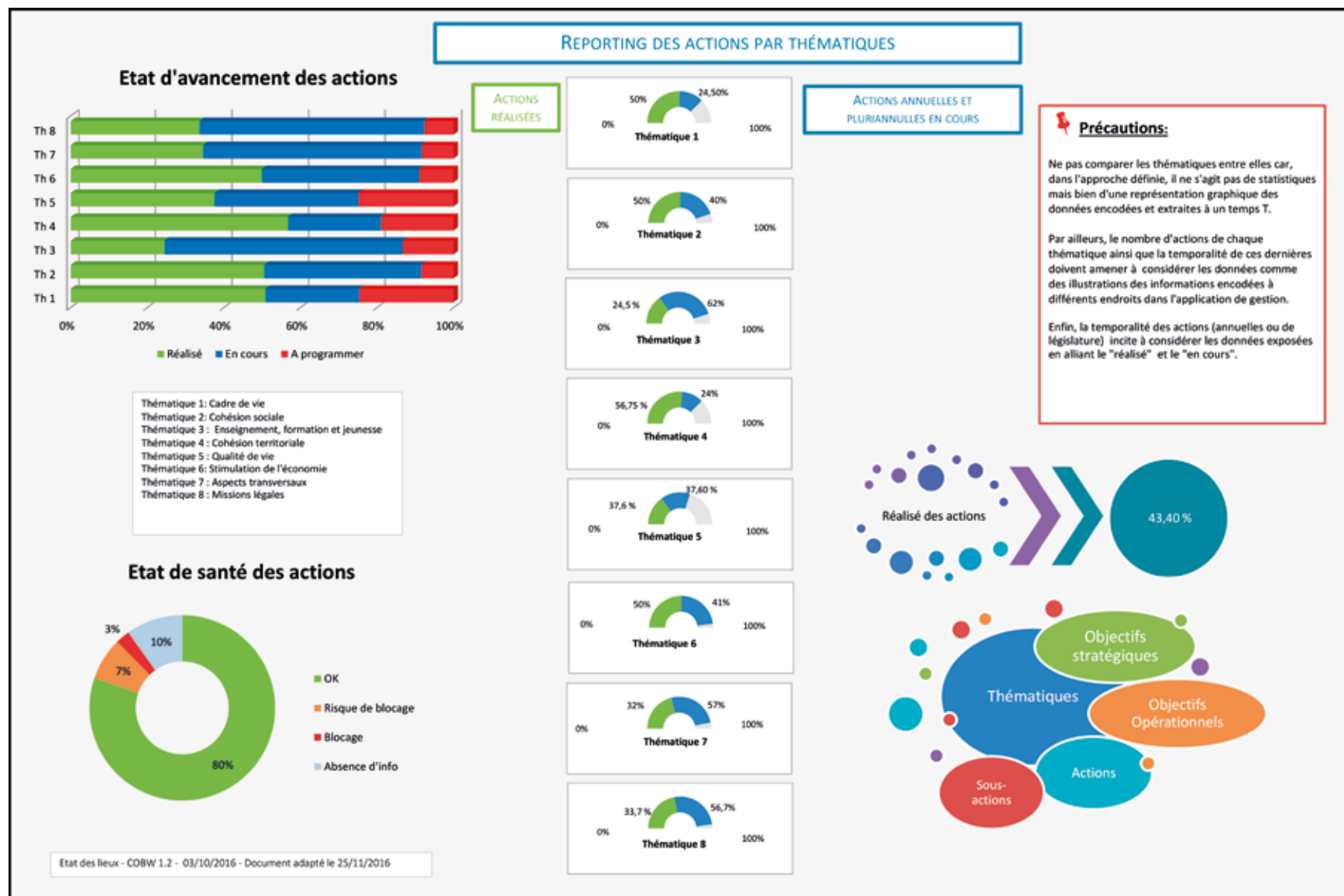
LE BRABANT WALLON
ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE



Reporting du Contrat d'Objectifs du Brabant wallon (COBW*)

Le COBW*, rédigé par la Directrice générale en concertation avec les membres du CODI*, traduit les objectifs politiques en actions concrètes à mener par l'administration.

Le reporting du COBW* permet au Collège provincial de suivre l'évolution de la démarche.



Supracommunalité

Depuis de nombreuses années, une des priorités du Brabant wallon est la mise en œuvre d'une politique supracommunale. Poursuivant les objectifs de favoriser les synergies et d'optimiser l'utilisation des ressources, la supracommunalité se conçoit dans une dynamique partenariale à l'échelle du Brabant wallon. La Province développe ainsi des projets transversaux sur l'ensemble du territoire en partenariat avec les communes et les accompagne dans l'exercice de certaines missions communales et/ou dans la concrétisation de leurs grands projets.

Cette collaboration a été officialisée en 2015 par la création du Conseil 27+1, l'organe de discussion et de définition stratégique pour le développement du Brabant wallon. Il est composé des 27 communes représentées par leur Bourgmestre ainsi que de la Province représentée par ses quatre Députés provinciaux. Par ailleurs, sont invités en tant qu'observateurs, le Gouverneur, un membre de chaque groupe politique du Conseil provincial, ainsi qu'un représentant de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) et de l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW).

Depuis 2016, sur proposition du Gouverneur, il est désormais possible que soient ajoutés à l'ordre du jour des réunions les points relatifs à la Conférence des Bourgmestres. Dans ce cas, le Gouverneur siège comme membre effectif et non plus comme observateur.

Le Conseil 27+1 se réunit en séances plénières, qui sont publiques sauf exception, ou en groupes de travail axés sur une thématique spécifique.

En 2016, le Conseil 27+1 s'est réuni huit fois, réparties en deux séances plénières et six groupes de travail.

SUPRACOMMUNALITÉ

En 2013, le Brabant wallon a créé un point de contact spécialement dédié aux communes : le SPOC*. Son rôle est d'établir une liaison entre les communes et le Brabant wallon afin d'accélérer et simplifier le traitement des dossiers émanant des communes et leur fournir un support dans leurs différentes démarches.

Un travail important du SPOC* concerne le traitement des appels à projets ainsi que l'organisation et le suivi des séances du Conseil 27+1, le Conseil supracommunal qui regroupe les 27 communes et le Collège provincial.

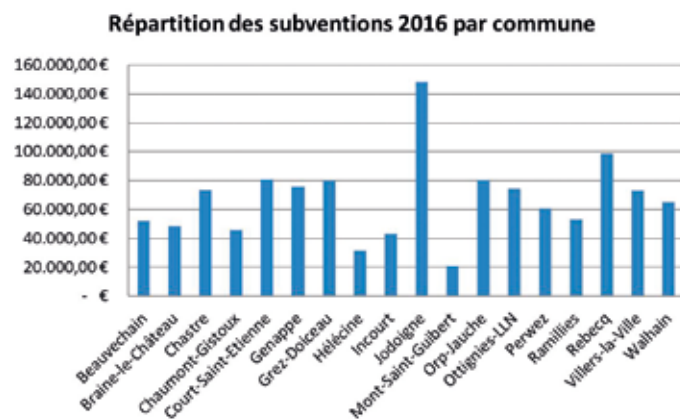
Dans le cadre de la liquidation de 20 % du Fonds des Provinces tel que prévu par la Région wallonne dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD*), le Brabant wallon a rempli ses obligations :

Obligations légales (CDLD*)	Réalisés provinciaux
- Fonds des Provinces : 12.167.050 €	- Zone de secours : 3.068.280,47 € + 1.546.601,33 € en Fonds de réserve
- 10 % pour la Zone de secours : 1.216.705 €	- Dépenses additionnelles : 6.159.801,77 €
- 10 % pour les dépenses additionnelles de supracommunalité : 1.216.705 €	

Conformément au CDLD*, la liquidation de 20% du Fonds des Provinces est en effet conditionnée à la signature d'un contrat de supracommunalité entre la Province et les 27 communes. Le contrat de supracommunalité réunit deux piliers : la prise en charge provinciale pour les dépenses occasionnées par la mise en place de la Zone de secours du Brabant wallon d'une part, et les aides relatives aux dépenses additionnelles de supracommunalité d'autre part.

Le premier pilier du contrat de supracommunalité reprend notamment :

- un point sur la convention de partenariat conclue entre le Brabant wallon et la Zone de secours en 2015 : 800.000 € ont été octroyés en 2016 à la Zone de secours. En outre, la valeur financière des aides fournies par le Brabant wallon à la Zone de secours au moyen des services intégrés s'élève à 1.060.881,80 € en 2016 ;
- un point sur les subventions annuelles assurant un lissage partiel et dégressif de l'augmentation des parts communales sur une période de 10 ans : le budget disponible en 2016 pour les communes était de 2.754.000 €. Cependant, les augmentations subies par certaines communes étaient moindres que prévues et atteignaient 1.315.249,09 €. En appliquant les principes admis lors de l'élaboration du contrat de supracommunalité, à savoir une indexation de 2 % et une réduction de lissage de 10 % l'an, le Collège provincial a proposé d'intervenir en faveur des communes à concurrence de 1.207.398,67 €. Le solde disponible, soit 2.754.000 € - 1.207.398,67 € = 1.546.601,33 €, a été versé dans un Fonds de réserve spécifiquement affecté à la Zone de Secours, permettant ainsi de financer des dépenses exceptionnelles et de limiter les augmentations de dotations communales pour les prochains exercices.



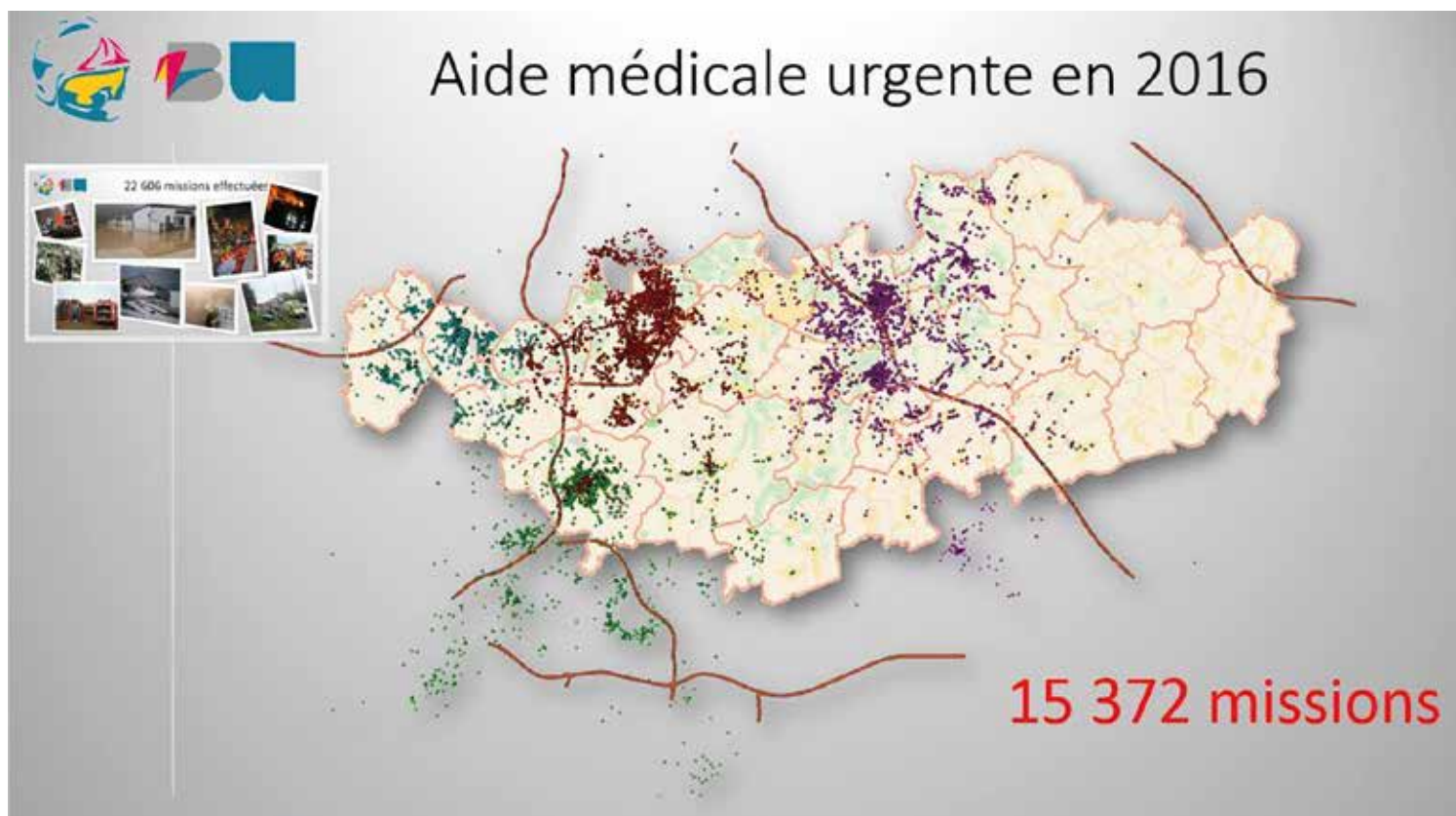
Dans le cadre du deuxième pilier du contrat de supracommunalité, les 20 appels à projets 2016 ont été ventilés comme suit :

Appel à projets	Total des subventions 2016	Nombre de projets subventionnés
Coulées de boue	269.066,40 €	15
Mise en conformité espaces citoyenneté	207.270,16 €	14
Événements à portée économique	53.710,00 €	14
Investissements à portée économique	414.562,67 €	24
Biodiversité (communes et associations)	26.254,70 € (communes) 14.617,29 € (associations)	20 (12 communes + 8 associations)
Biodiversité (écoles primaires)	17.737,75 € (communales) 12.234,69 € (non communales)	27 (16 communales + 11 non communales)
Cheminements cyclables	729.334,18 €	18
Désherbage alternatif aux pesticides	162.177,64 €	16
Mobilité/sécurisation des voiries	616.405,57 €	22
Petit patrimoine populaire	39.900,00 €	16
Villes et villages fleuris	144.999,98 €	17
Accessibilité aux services publics pour les personnes atteintes d'un handicap	188.797,82 €	9
Petite enfance (public et privé)	821.599,97 € (public) 1.068.088,98 € (privé)	71 (4 public + 29 privé)
Lutte contre l'isolement des aînés (public et privé)	104.200,00 € (public) 9.660,00 € (privé)	24 (20 public + 4 privé)
Aides aux familles (public et privé)	200.000,00 € (public) 80.000,00 € (privé)	25 (21 public + 4 privé)
Accueillantes conventionnées	207.610,00 €	15
Décret ATL – accueil des enfants de 3 à 12 ans	9.579,00 €	9
Hébergement d'intérêt public à destination des seniors	300.000,00 €	1
Cohésion territoriale, sociale et économique	225.000,00 €	4
Sécurisation des biens et des personnes	236.994,97 €	15
TOTAL	6.159.801,77 €	376

Zone de secours du Brabant wallon

La Zone de Secours du Brabant wallon regroupe en une seule entité les services incendie des communes de Braine-l'Alleud, Jodoigne, Nivelles, Tubize et Wavre et compte quelque 361 pompiers.

Tel que détaillé dans le premier pilier du contrat de supracommunalité, le Brabant wallon a conclu avec la Zone une convention de partenariat en vertu de laquelle il prend en charges diverses tâches administratives telles que le calcul de la paie des pompiers et des autres membres du personnel de la Zone, l'édition et le suivi des factures pour les transports en ambulance et autres prestations payantes, l'aide à la tenue de la comptabilité, l'appui en matière budgétaire, le soutien à l'élaboration des marchés publics,... En 2016, le total de ces aides s'est élevé à 1.060.881,80 €.





Santé

1. Service Provincial de Promotion de la Santé à l'école p. 22
2. Service de Santé Mentale p. 23
3. Service d'Analyse des Milieux Intérieurs p. 24
4. Information sur l'autisme en Brabant wallon p. 25
5. Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon p. 25



① Service Provincial de Promotion de la Santé à l'école

Le service est constitué de cinq centres PSE* : Nivelles, Tubize, Ottignies, Jodoigne et Wavre.

Pour l'année scolaire 2015-2016, la population sous tutelle est de 24.425 élèves, soit une augmentation de 1.051 sur cinq ans.

Proximité et échanges avec les écoles et les communes

Les centres PSE* ont débuté la rentrée scolaire 2016-2017 par l'organisation d'une réunion de rentrée avec les directeurs et échevins de l'enseignement des communes affiliées au SPPSE* dans chacun des centres.

Ces rencontres ont été l'occasion d'aborder et de discuter :

- des documents administratifs : les confidentiels de début d'année, la liste des nouveaux inscrits et quittés du mois,...
- de l'organisation pratique des bilans de santé vue par l'école et vue par le centre de santé ;
- de la problématique des migrants ;
- de la pharmacie scolaire et l'accueil des enfants malades chroniques à l'école ;
- de la fiche école destinée au PSE* reprenant diverses informations sur l'école.

Faciliter les bilans de santé des primo-arrivants

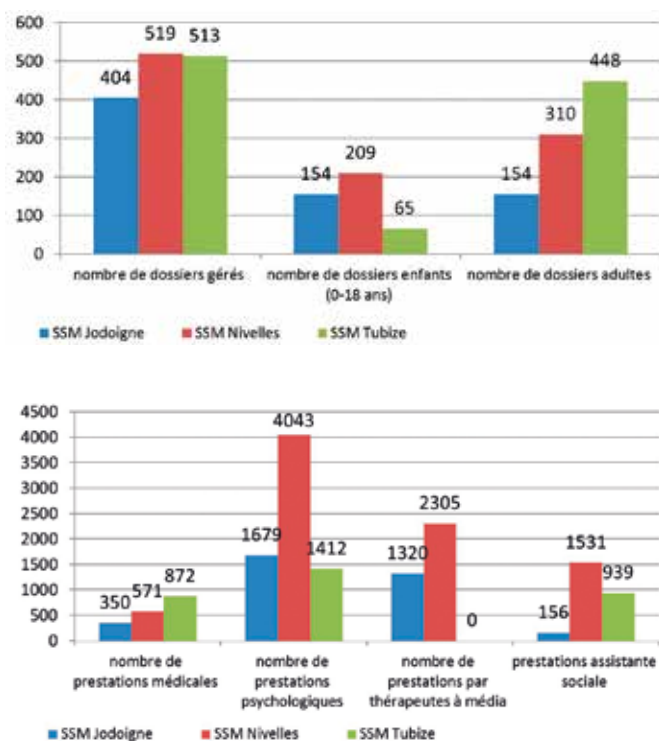
Les primo-arrivants fréquentant les écoles provinciales doivent bénéficier d'un bilan de santé rapidement.

Afin de faciliter la compréhension du déroulement du bilan de santé aux demandeurs d'asile, des fiches explicatives imagées ont été réalisées afin de pallier aux problèmes linguistiques ou d'analphabétisme.

② Service de Santé Mentale (SSM*)

Les services provinciaux de santé mentale prennent en charge une population rencontrant des difficultés psychiques, psychologiques et sociales et exprimant une demande. Les demandes sont analysées lors de réunions de concertation pluridisciplinaire et la prise en charge dépend de la capacité du centre.

Les deux graphiques ci-dessous présentent le nombre de dossiers et de prestations pour l'année 2016, répartis selon les trois implantations :



Audit des SSM*

Un audit fonctionnel et financier des différents services de santé mentale du Brabant wallon a été réalisé afin de mesurer la pertinence de la structure organisationnelle interne et l'utilisation des moyens financiers pour mener à bien les missions confiées.

L'objectif 2017 sera de travailler sur les recommandations du rapport et de mener un travail de réflexion.

Reprise des ateliers « Kangourous » au SSM* de Tubize

Depuis le 1^{er} septembre 2016, les ateliers « Kangourous », groupes de paroles destinés aux parents confrontés à des difficultés dans le cadre de l'éducation de leurs enfants, ont repris à Tubize. Le travail, centré sur le soutien de la parentalité, est à la fois préventif lorsqu'il s'adresse à des parents de tout jeunes enfants, et curatif pour des situations déjà bien installées.

Ce projet est mené en collaboration avec le Centre Pluraliste Familial, la Fabrique de Soi et le Plan de Cohésion sociale de la commune de Braine-le-Château.

Journée de réflexion commune PSE*-SSM* et IMP* le 10 novembre 2016

Les différentes équipes SSM*-PSE* et IMP* se sont réunies lors d'une journée de réflexion.

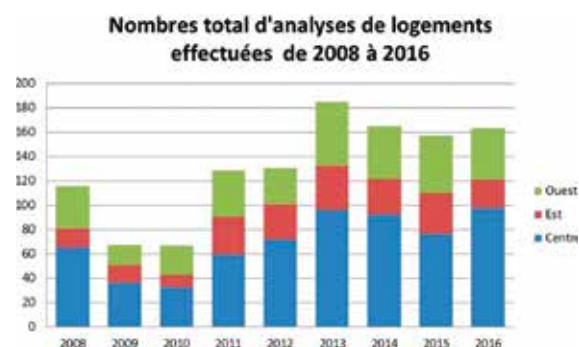
Les équipes ont travaillé sur une problématique rencontrée au sein des deux institutions : le soutien à la parentalité. L'idée était d'y réfléchir et de pouvoir, dans un second temps, aboutir à des propositions concrètes et communes, même si déclinées localement. Il s'agissait d'un travail d'équipe et de cohésion.

③ Service d'Analyse des Milieux intérieurs (SAMI*)

Service à la population

Sur base d'une prescription médicale, le SAMI* se rend au domicile des personnes qui souffrent de problèmes de santé pouvant être en lien avec leur logement. Un questionnaire reprenant des données médico-sociales et relatives à l'habitation est rempli. Des mesures et des prélèvements sont effectués afin de détecter la présence éventuelle de l'un ou l'autre polluant responsable du trouble de santé.

Quelques semaines après le passage du SAMI*, le médecin et son patient reçoivent un rapport comprenant une brève description du logement, les résultats des différentes analyses, les conclusions ainsi qu'une série de conseils et de solutions adaptés. Après un an, un contact est repris avec le patient et le médecin afin de connaître l'évolution de santé.



Analyse des milieux d'accueil de la petite enfance

En 2016, quatre pouvoirs organisateurs ont demandé le passage du SAMI* dans leur milieu d'accueil.

Projecteur sur l'action radon 2016

Inodore, incolore et insipide, le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols et les roches. Depuis le sous-sol, il peut s'infiltrer dans n'importe quel bâtiment par les fissures, les passages des tuyaux sanitaires et de chauffage, etc. Lorsqu'il est inhalé, il atteint les poumons et irradie les tissus, ce qui peut provoquer un cancer, faisant du radon la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays.

L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN*) a réparti les zones à risque radon selon cinq classes, en fonction du pourcentage de bâtiments mesurés dépassant le niveau d'action de 400 Bq/m³, le niveau d'action étant la concentration au-delà de laquelle il faut éviter toute exposition au radon.

Avant février 2018, la Belgique doit transposer la Directive européenne 2013/59/Euratom qui fixe les normes de base en radioprotection. Le niveau d'action de référence passera ainsi de 400 Bq/m³ à 300 Bq/m³. Suite à cette modification, certaines communes du Brabant wallon passeront dans la classe supérieure.

En Brabant wallon, tout comme dans les autres provinces belges, 99% des ménages ne connaissent pas le taux de radon de leur logement. C'est pourquoi le SAMI* du Brabant wallon, en collaboration avec les autres SAMI* wallons, l'AFCN* et le SAMI* de Bruxelles, ont organisé en 2016 une nouvelle édition de la campagne d'information et de sensibilisation « Action Radon ».

Du 1^{er} octobre 2016 au 31 janvier 2017, les citoyens ont pu commander un test radon sur le site www.actionradon.be au prix de 20 €, comprenant le détecteur de mesure, l'analyse par un laboratoire spécialisé et les conseils éventuels de remédiation adaptés selon la concentration de radon dans le logement.

En 2016, les différentes actions de sensibilisation concernant l'action radon (conférences de presse, reportages télévisés, interviews radio et articles de presse) ont permis d'augmenter le nombre de demandes de détecteurs. En Brabant wallon, environ 1.000 détecteurs ont ainsi été commandés, contre 85 détecteurs en 2015.

④ Information sur l'autisme en Brabant wallon

Une rubrique « Informations sur l'autisme en Brabant wallon » a été créée sur le site Internet du Brabant wallon.

Cette base de données contient l'ensemble des acteurs et des opérateurs du Brabant wallon et fournit l'explication la plus précise possible sur les missions et rôles de chacun.

Les opérateurs présentés sont des services généraux ou des services spécialisés. Ils ont chacun leur rôle dans le cheminement de l'enfant autiste, de sa famille, de ses proches selon l'âge, le degré de handicap, les besoins et projets de vie de chacun.

La base de données se décline en plusieurs sous-rubriques : l'accompagnement, l'accueil, le diagnostic, l'enseignement, l'hébergement, l'information et la formation, les loisirs, le répit.

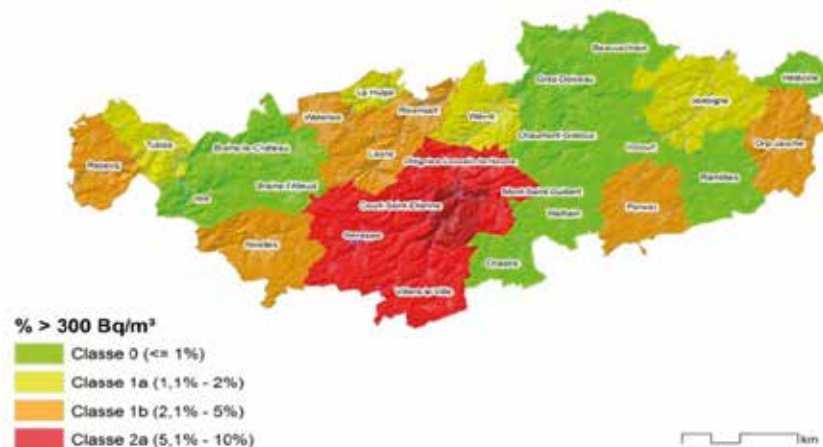
⑤ Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon (CLPS*-BW)

Les CLPS* sont des organismes agréés pour coordonner, sur le plan local, la mise en œuvre du programme quinquennal et des plans opérationnels. Ils répondent aux demandes de tous les acteurs du ressort de leur territoire.

Suite à la 6^e réforme de l'État et aux accords de la Sainte-Emilie, de nombreuses compétences en matière de santé et d'action sociale ont été transférées aux Régions, marquant un tournant majeur dans la gestion des mécanismes de protection sociale de notre pays. La promotion de la santé est donc une matière transférée de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la Région wallonne et relève dorénavant de la responsabilité de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ*).

Dans les faits, de nombreux associations et organismes de promotion de la santé doivent faire face à l'incertitude quant à leur avenir, à leur financement et à ce qui leur serait désormais demandé.

Le Brabant wallon a signé un contrat de gestion 2014-2016 avec le CLPS*-BW et lui octroie dans ce cadre une subvention annuelle de 114.000 € afin de permettre au CLPS* de remplir les tâches de service public qui lui sont confiées. Considérant l'incertitude actuelle liée au maintien des financements régionaux dans cette matière dans l'attente des conclusions de ladite réforme, le contrat de gestion entre le Brabant wallon et le CLPS* a été renouvelé pour la période de 2016-2018.



SUPRACOMMUNALITÉ

Dans le cadre de l'action radon 2016, des courriers personnalisés ont été envoyés aux communes du Brabant wallon, reprenant le niveau de risque radon actuel de la commune, celui dès 2018, le nombre de mesures réalisées dans la commune et la concentration la plus élevée mesurée.



Environnement

- 1. Opération « Haies et prés fleuris » p. 28
- 2. Contrats de rivière p. 28
- 3. Mise en place de nouvelles actions en matière de biodiversité p. 29



❶ Opération « Haies et prés fleuris »

Dans une volonté permanente d'amélioration de la qualité de l'environnement pour ses citoyens, le Brabant wallon distribue chaque année des plants d'arbres et d'arbustes indigènes aux résidents désireux d'implanter une haie diversifiée autour de leur habitation. Ainsi, à ce jour, des plants équivalant à une haie d'une longueur de 48,8 km ont été distribués.

Cette action s'adresse tant au particulier qu'aux personnes morales de droit privé ayant l'intention d'améliorer la biodiversité sur une parcelle de terrain non agricole située dans la Province du Brabant wallon. Depuis 2016, il est également possible de planter une prairie fleurie.

En 2016, 159 projets de plantations ont été soutenus permettant de planter 6,8 km de haie et de semer 14.000 m² de prairie fleurie sur le territoire du Brabant wallon.

❷ Contrats de rivière

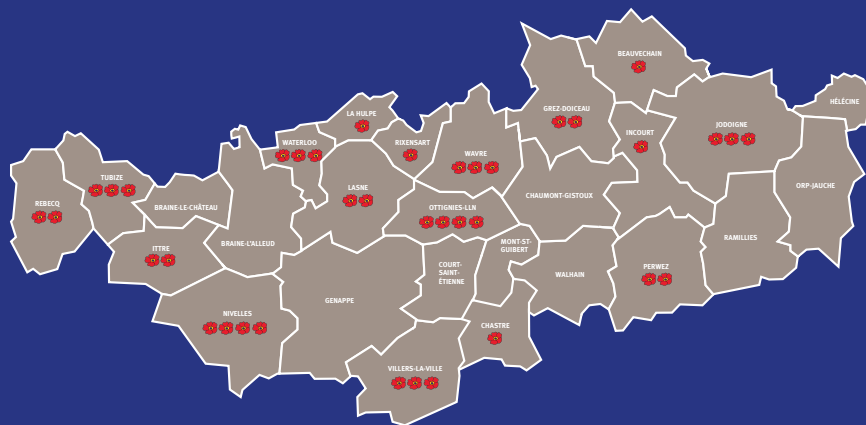
Le Brabant wallon est partenaire des deux contrats de rivière qui couvrent son territoire (Dyle-Gette et Senne) et participe à ce titre aux programmes d'actions trisannuels élaborés par ceux-ci. En 2016, les programmes d'actions 2014-2016 ont été évalués et les nouveaux programmes 2017-2019 ont été élaborés. En plus de participer activement à ces projets visant l'amélioration de la qualité des cours d'eau, le Brabant wallon soutient l'activité des contrats de rivière par une subvention annuelle qui s'est élevée à un peu plus de 220.000 €.

SUPRACOMMUNALITÉ

Opération « Villes et Villages fleuris »

En 2016, 17 communes ont participé à l'opération « Villes et Villages fleuris », donc cinq nouvelles communes : Beauvechain, Incourt, Lasne, Perwez et Rixensart. Les communes participantes ont pu bénéficier chacune d'une subvention proportionnelle à la taille de leur territoire et au nombre d'habitants pour un budget total de 145.000 €.

En 2016, une quatrième fleur, récompensant les communes assurant une gestion durable des espaces fleuris (commune «zéro pesticide», limitation des déplacements motorisés, consommation en eau, recyclage des déchets verts, participation citoyenne,...), a été introduite. Nivelles et Ottignies-Louvain-la-Neuve ont reçu quatre fleurs.



Appel à projets «zéro phyto»

Afin de répondre à l'obligation légale de supprimer l'utilisation des pesticides dès 2019, le Brabant wallon a renouvelé son appel à projets pour l'acquisition de matériel permettant une gestion alternative aux pesticides et principalement le désherbage alternatif. 162.177,64 € ont ainsi été octroyés à 16 communes.

③ Mise en place de nouvelles actions en matière de biodiversité

En 2016, deux appels à projets en matière d'environnement et de biodiversité ont été proposés.

Le premier, destiné aux écoles primaires, a été lancé afin de soutenir des initiatives mêlant sensibilisation et mise en place d'actions concrètes.

La première étape a consisté à sélectionner des opérateurs pour trois ans afin de constituer un guide d'animations. Au total, 49 projets d'animation et de sensibilisation, proposés par 14 opérateurs, sont répartis en six thèmes : alimentation durable, biodiversité, eau, déchets, énergie et commerce équitable.

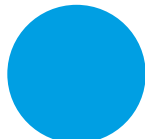
Dans un second temps, les écoles ont été invitées à rentrer un projet de sensibilisation et d'action dans un des six thèmes proposés en vue d'obtenir une subvention. Celle-ci permet aux élèves de bénéficier d'une ou plusieurs animations reprises dans le catalogue et d'acquérir le matériel nécessaire à la mise en œuvre concrète de leur projet.

Au total, 27 écoles ont bénéficié d'une subvention pour un montant total de 29.972,44 €.

Le second appel à projets, destiné aux communes et associations, a pour objectif de soutenir des initiatives visant au maintien ou développement de la biodiversité dans le Brabant wallon, et plus particulièrement :

- la protection ou la restauration des habitats de la faune et de la flore indigènes ;
- la création ou la restauration d'un réseau de corridors biologiques ;
- l'organisation d'une action de sensibilisation non-payante à destination du monde adulte en vue de l'informer sur son rôle d'acteur et sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre en matière de gestion et de préservation de la biodiversité ;
- le soutien d'une participation citoyenne à la gestion durable des espaces publics.

En 2016, 20 projets ont été soutenus pour un montant de 40.871,99 €.



Mobilité et sécurité

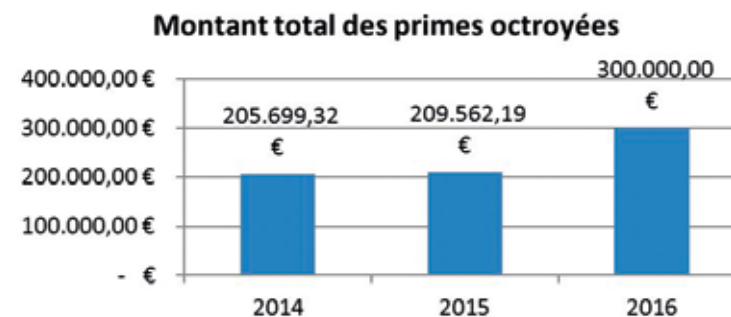
1. Prime à l'acquisition d'un vélo électrique p. 32
2. Sécurisation des ateliers et des laboratoires
dans les institutions provinciales p. 33

Mobilité et sécurité

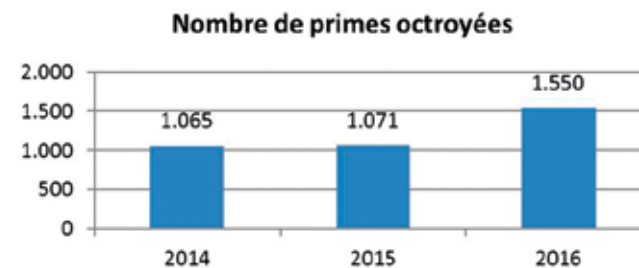


① Prime à l'acquisition d'un vélo électrique

Depuis 2014, la prime à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique permet aux Brabançons wallons d'obtenir une prime de l'ordre de 20 % du montant de l'achat, plafonnée à 200 €.



Depuis son lancement, pas moins de 3.686 bénéficiaires ont pu profiter de cet avantage avec une croissance importante du nombre de demandeurs en 2016 :



L'analyse de l'âge des bénéficiaires montre une surreprésentation des catégories d'âge supérieures à 45 ans, particulièrement des tranches 55-64 ans et 65-74 ans.

SUPRACOMMUNALITÉ

Mise en œuvre du réseau cyclable à points-nœuds

Le Brabant wallon a élaboré un réseau cyclable supracommunal en concertation avec ses 27 communes. Il permet à l'utilisateur de suivre un réseau maillé de 1.050 kilomètres à travers le Brabant wallon. Il est relié aux réseaux existants et futurs développés en Flandre, dans les Provinces du Hainaut, de Liège et de Namur.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de développement de l'usage du vélo en Brabant wallon. Il a permis de définir les itinéraires cyclables entre communes et de développer des axes de mobilité douce à l'échelle supracommunale sur lesquels les communes et le Brabant wallon pourront investir dans le cadre de l'appel à projets « cheminements cyclables », via lequel des investissements conjoints sont réalisés pour un montant total annuel d'environ 2,5 millions €.

Concrètement, sur le terrain, chaque intersection du réseau est identifiée par un numéro de point-nœud. Les balises sous forme de numéro indiquent les points-nœuds les plus proches et la direction à suivre pour les rejoindre.

L'objectif de ce réseau est de permettre aux utilisateurs de cheminer en ligne droite ou d'effectuer des boucles plus ou moins grandes, tant pour des déplacements effectués au quotidien que pour les loisirs et la découverte du territoire.

En 2016, les plans de balisages ont été mis au point pour les 27 communes en vue d'installer près de 6.500 balises en 2017.

Une série d'outils de promotion ont été développés : carte interactive, publication sous forme de carte, fiche balade, capsule vidéo d'explication.

② Sécurisation des ateliers et des laboratoires dans les institutions provinciales

Un programme continu de mise en conformité est mis en place pour les équipements de travail afin d'assurer la sécurité des élèves et des professeurs dans les laboratoires et les ateliers de pratique professionnelle des écoles provinciales.

L'objectif est de maintenir les dispositifs de sécurité des machines opérationnels en toute circonstance et de garantir la sécurité pour tous les utilisateurs (ouvriers, professeurs, élèves) de ce type de machine.

50.000 € environ ont été mis à disposition pour cette mise en conformité.

Cet investissement a principalement concerné les ateliers de mécanique et de menuiserie.



Patrimoine et territoire

1. Subventions accordées aux édifices classés p. 36
2. Gestion du patrimoine immobilier p. 36
3. Convention avec l'IBW* pour la réalisation des ouvrages BO*-ZEC* p. 37
4. Partenariat avec l'UCL* pour la mise en œuvre d'une plateforme de connaissance et de gestion des risques d'inondations p. 37
5. Réfection, entretien, aménagement et curage des cours d'eau de deuxième catégorie et des BO* provinciaux p. 38
6. Cartographie p. 38

Patrimoine et territoire



① Subventions accordées aux édifices classés

En 2016, le Brabant wallon a accordé des subventions à trois monuments classés :

- la Ferme Mont-Saint-Jean pour sa restauration des maçonneries, toitures et charpente de la grange et des bâtiments voisins ;
- la Cure de Wautier-Braine pour sa restauration et l'aménagement d'une salle de réunion (façade et toitures) et la construction d'un garage ;
- le Presbytère de l'Eglise Saint-Hubert pour sa restauration globale et réaffectation en centre socio-culturel.

② Gestion du patrimoine immobilier

Trois conventions de locations ont été réalisées en 2016 :

- nouvelle convention d'occupation entre la Province du Brabant wallon, l'association sans but lucratif (asbl*) LES P'TITS FILOUS et la commune de Mont-Saint-Guibert à l'IMP de Bierbais à Hevillers ;
- renouvellement de la convention d'occupation entre la Province du Brabant wallon et BIRDS BAY asbl*, relative à la poursuite des activités de revalidation pour la faune sauvage au Domaine provincial du Bois des Rêves ;
- concession domaniale et de service public pour l'exploitation de l'Horeca au Domaine provincial d'Hélécine.

Aucune acquisition et aucun acte de vente n'ont été recensés en 2016.

③ Convention avec l'IBW* pour la réalisation des ouvrages BO*-ZEC*

En 2016, le Brabant wallon a travaillé à l'élaboration de six projets de convention entre l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW*) et la Province en vue de la réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations le long des cours d'eau de deuxième catégorie sous gestion provinciale. Ces conventions ont pour objet de bénéficier de l'expertise de l'IBW* en termes d'acquisition et de suivi de travaux et de l'expertise du Brabant wallon dans la définition des sites opportuns et des caractéristiques des ouvrages à réaliser.

Le permis de bâtir d'une zone d'expansion de crue (ZEC*) de 27.000 m³ a ainsi été obtenu. Cette ZEC*, située le long du Gentissart à Tilly, permettra de soulager le centre de Villers-la-Ville des inondations et viendra accroître l'efficacité de la ZEC* du Service public de Wallonie (SPW*) sur la Thyle en amont de Court-Saint-Etienne.

La Province a également réalisé un bassin d'orage (BO*) au point d'origine du Mille à Beauvechain. Cet ouvrage profite des berges encaissées du cours d'eau pour créer un volume de stockage de 1.900 m³.



④ Partenariat avec l'UCL* pour la mise en œuvre d'une plateforme de connaissance et de gestion des risques d'inondations



Depuis 2012, le Brabant wallon s'est associée à l'Université catholique de Louvain (UCL*) afin de créer une plateforme de connaissance et de gestion des risques d'inondation en Brabant wallon. Partant du constat que l'eau ne tient pas compte des limites administratives communales, cette plateforme se veut un lieu d'échange et de centralisation des informations utiles à la gestion des inondations sur le territoire brabançon. Depuis 2016, cette plateforme est accessible, via un accès sécurisé dédié aux acteurs de l'eau, sur l'adresse www.brabant-wallon.be/inondations. En 2017, cette plateforme sera également ouverte au public en mode restreint.

Au sein de cette plateforme, l'utilisateur peut retrouver une cartographie interactive des ouvrages de rétention présents sur le territoire, une bibliothèque d'études sur la thématique, un atlas cartographique synthétisant les informations relatives aux inondations, un annuaire des acteurs de l'eau, des outils permettant de signaler les inondations ainsi qu'une multitude d'informations utiles aux gestionnaires, acteurs de l'eau, administrations et/ou citoyens touchés par cette problématique.

L'Atlas cartographique interactif, créé en 2016, synthétise en outre les événements inondations recensés entre 1988 et 2014. Il permet ainsi, en quelques clics, d'obtenir une vision globale du territoire caractérisant les problèmes d'inondations rencontrés par le passé et les mesures déjà mises en place pour y faire face, afin d'optimiser les décisions et les aménagements à entreprendre à l'avenir.

⑤ Réfection, entretien, aménagement et curage des cours d'eau de deuxième catégorie et des BO* provinciaux

Chaque année, le Brabant wallon réalise des travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement sur les cours d'eau de deuxième catégorie dont il a la gestion. Ceux-ci s'étendent sur près de 373 kilomètres. En 2016, pas moins de 162 interventions ont été réalisées, pour un montant total de travaux de 759.443,66 €.

Ces interventions résultent tantôt d'un programme de travaux élaboré annuellement en concertation avec les communes, tantôt de besoins urgents identifiés suite à un épisode pluvieux ou tempétueux. Les travaux poursuivent un double objectif de prévention du risque d'inondation et de préservation de l'environnement.

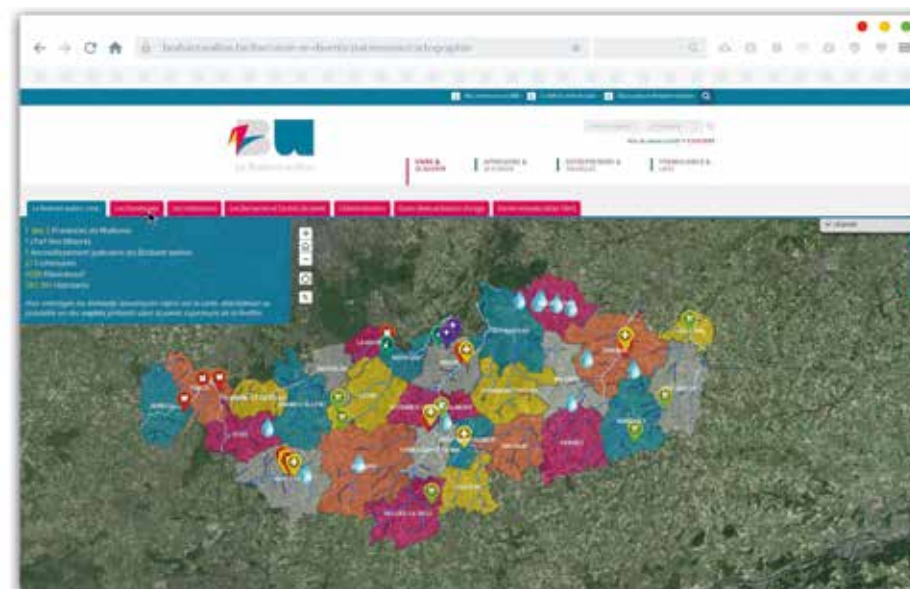


SUPRACOMMUNALITÉ

Lutte contre les coulées de boue

Cette année, 16 communes ont bénéficié d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets dédié à la lutte contre les coulées boueuses, pour un total de près de 270.000 €. Cet appel à projets permet de créer une véritable dynamique contre les problèmes d'inondation par ruissellement à l'échelle du Brabant wallon.

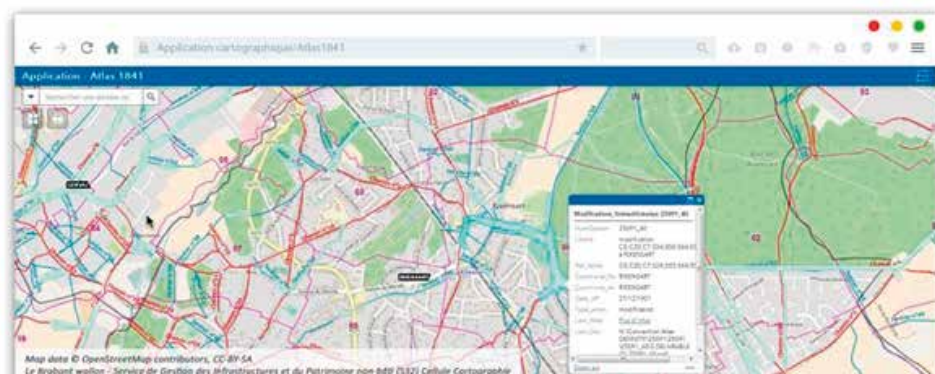
⑥ Cartographie



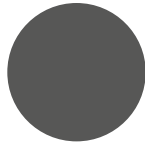
Outre les possibilités techniques qu'elle offre en matière de gestion des processus internes, la cartographie constitue un nouveau vecteur de communication désormais utilisé par le Brabant wallon. À travers ce canal innovant et dynamique, l'autorité provinciale y discerne la possibilité de distiller à tout un chacun des informations aussi diverses qu'utiles, comme notamment des statistiques, des renseignements, des illustrations, ou encore des points de contacts des différentes antennes et établissements de la Province. C'est dans cette optique qu'un portail cartographique a été intégré au site Internet du Brabant wallon.

Parmi les réalisations internes présentées se trouve l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux. En effet, par l'intermédiaire du portail cartographique, le citoyen a la possibilité de consulter le tracé des anciennes voiries vicinales (actualisé jusqu'à l'entrée en vigueur du décret de 2014 relatif aux voiries communales).

En collaboration avec le SPW*, l'administration provinciale a en outre procédé à un scan complet de ses archives papier, ainsi qu'à un basculement web de ces informations. Ce travail, dont la qualité a été reconnue par la Région wallonne, est directement disponible depuis le portail cartographique wallon de référence: le géoportail de Wallonie. Sur ce site, les plans originaux de voiries et les modifications étant intervenues depuis la mise en application de l'Atlas en 1841 y sont directement consultables et téléchargeables. Forte de 175 ans d'expériences et d'autant d'années d'archives en la matière, l'administration provinciale s'est ainsi attelée à un travail de numérisation, de géoréférencement et de digitalisation qu'elle propose aujourd'hui librement à ses administrés et aux 27 communes du Brabant wallon.



Gestionnaire des cours d'eaux de deuxième catégorie, le Brabant wallon propose également une organisation et un archivage des travaux et de l'état des rivières brabançonnaises au travers d'outils cartographiques développés et utilisés en interne. Sur cette même thématique, au travers du portail cartographique et au moyen d'un onglet réservé à cette information, l'utilisateur peut facilement trouver l'interlocuteur de référence du cours d'eau s'écoulant au fond de son jardin.



Cohésion sociale

- 1. Accueil de la petite enfance p. 42
- 2. Aides aux familles et aux personnes âgées p. 43
- 3. Aides aux personnes porteuses d'un handicap :
focus sur deux services soutenus par le Brabant wallon p. 44

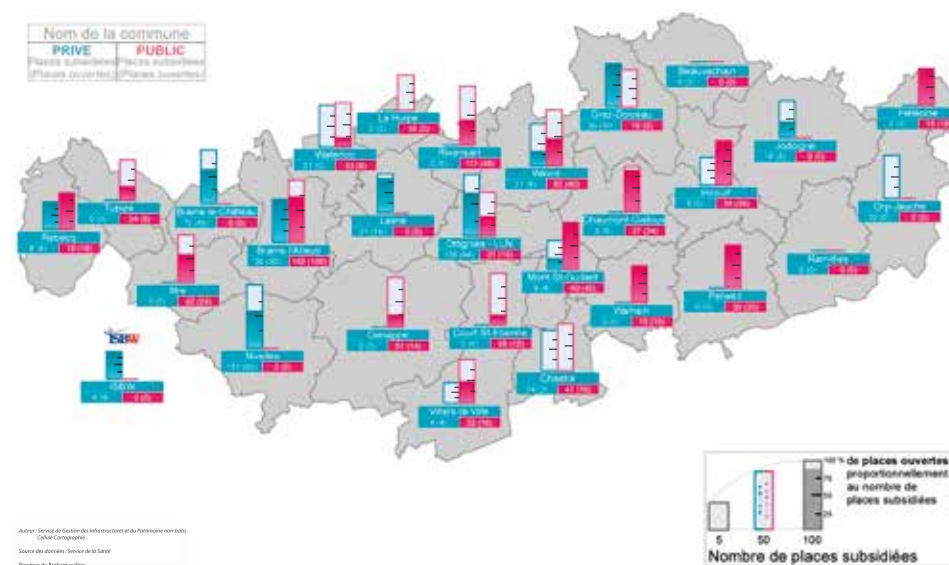
Cohésion sociale



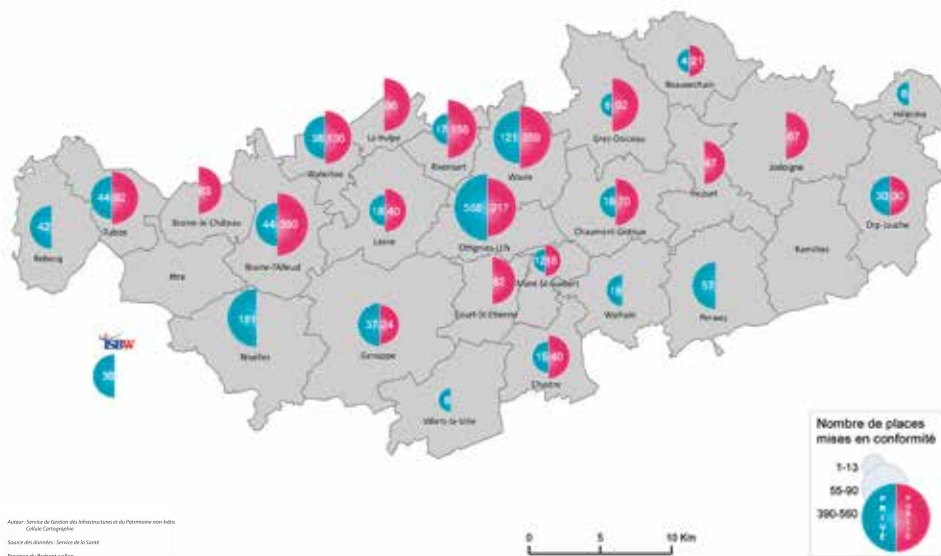
① Accueil de la petite enfance

Depuis 2011, plus de 13 millions € ont été consacrés par le Brabant wallon au secteur public (communes, centres publics d'action sociale (CPAS*), services d'accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s d'une commune ou d'un CPAS*) et au secteur privé (sociétés, asbl*) pour soutenir l'accueil de la petite enfance. Près de 1.500 places d'accueil ont ainsi été créées et près de 3.500 places ont été mises en conformité.

Places d'accueil ouvertes proportionnellement au nombre de places subsidiées entre 2011 et 2016
Comparatif entre crèches *privées* et *publiques*



Places d'accueil mises en conformité entre 2011 et 2016 Comparatif entre crèches *privées* et *publiques*



② Aides aux familles et aux personnes âgées

Les subventions aux services d'aide aux personnes âgées, agréés et subventionnés, ont été revues afin de soutenir les aides familiales publiques et privées dans leur fonctionnement et d'élargir le champ d'application des prestations, jusqu'à présent limité aux aides prestées par les aides familiales à domicile, au transport des personnes âgées, à la livraison des repas ou du linge à domicile, ou à toute autre prestation pouvant être considérée comme un service favorisant le maintien de la personne âgée ou handicapée à son domicile. Il peut désormais s'agir de services de dépannage, d'aides ménagères, de brico dépannage, de sos dépannage, de repassage ou de jardinage.

Une subvention de 0,55 € par heure de prestation est octroyée aux services privés et de 1 € aux communes et aux CPAS* pour leurs services visant à maintenir à domicile les personnes âgées et handicapées.

En 2016, le nombre de CPAS* introduisant une demande a ainsi augmenté, passant de 14 demandes en 2014 à 21 en 2016.

SUPRACOMMUNALITÉ

Budget consacré par le Brabant wallon en 2016

Pour la création de places d'accueil:

- secteur public: 596.400,50 € pour la création de 98 places
- secteur privé: 913.359,50 € pour la création de 128 places

Pour la mise en conformité de places d'accueil:

- secteur public: 225.199,47 € pour la mise en conformité de 611 places
- secteur privé: 154.729,48 € pour la mise en conformité de 395 places

Le Brabant wallon apporte en outre son soutien aux accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s en leur octroyant une prime annuelle. En 2016, le montant total s'est élevé à 208.328,00 €.

③ Aides aux personnes porteuses d'un handicap: focus sur deux services soutenus par le Brabant wallon

Sour'Dimension

Sour'Dimension est un service de permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes. En 2016, à l'exception d'Orp-Jauche, toutes les communes du Brabant wallon ont adhéré au service dont l'objectif principal est de rendre accessible à tout citoyen concerné par la surdité les différents services publics de proximité.

Concrètement, des travailleurs sociaux expérimentés en législation sociale, en sécurité sociale, en droit sociaux et parfaitement bilingues « français-langue des signes » assurent des permanences sur le territoire. Sour'Dimension travaille également à distance grâce aux technologies visuelles.

Le Brabant wallon a signé un contrat de gestion en 2014-2016 avec le CPAS* de Chaumont-Gistoux pour le service Sour'Dimension et lui octroie dans ce cadre une subvention annuelle. Ce contrat de gestion a été renouvelé pour la période 2017-2019. La subvention a été fixée à 27.000 € par an.

Cap BW

Depuis quelques années, le Brabant wallon a mis en place un partenariat avec l'asbl* Mobilité en Brabant wallon. Afin de pérenniser ce partenariat et les outils mis en place, un contrat de gestion 2017-2019 a été signé avec l'asbl* pour son projet Cap BW.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- mettre en place une centralisation et une collaboration entre les différents acteurs de terrain du réseau des transports des personnes à mobilité réduite (PMR*) et transports médico-sanitaire au sein du Brabant wallon ;
- mettre en place une plateforme téléphonique (numéro vert) afin de permettre à tous les habitants du Brabant wallon, en recherche d'un transport adapté, d'être informés et soutenus dans leurs recherches de services disponibles pour PMR*, en fonction des différents critères de demande (lieu, type de mobilité réduite, destination...);
- mettre en place des tables rondes de réflexion sur l'évolution des transports PMR* au sein du Brabant wallon ;
- mettre en place des formations spécifiques pour les chauffeurs de PMR* ;
- mettre en location un véhicule adapté avec tarif préférentiel et avantage pour les partenaires conventionnés (opérateurs de transport) et les membres (non opérateurs de transport) qui paient une cotisation annuelle.

Pour remplir ces différentes missions, le Brabant wallon va octroyer chaque année une subvention à l'association : 18.500 € pour 2017 et 20.000 € pour 2018 et 2019.



Cohésion territoriale

- 1. Agence Immobilière sociale du Brabant wallon p. 48
- 2. Primes à la cohésion territoriale p. 48
- 3. Primes à l'adaptation p. 49

Cohésion territoriale



① Agence immobilière sociale du Brabant wallon (AIS*)

En 2016, l'AIS* a mis à disposition 486 logements à près de 1.000 bénéficiaires à un loyer inférieur au coût réel d'un logement en Brabant wallon, calculé sur base de leurs revenus.

Le Brabant wallon a renouvelé le contrat de gestion de l'AIS* pour les trois prochaines années et lui a octroyé une subvention afin qu'elle puisse maintenir son activité, bien que le logement ne soit plus une compétence provinciale depuis le 1er janvier 2015.

② Primes à la cohésion territoriale

Le Brabant wallon offre une prime aux jeunes désireux de s'implanter durablement sur le territoire du Brabant wallon.

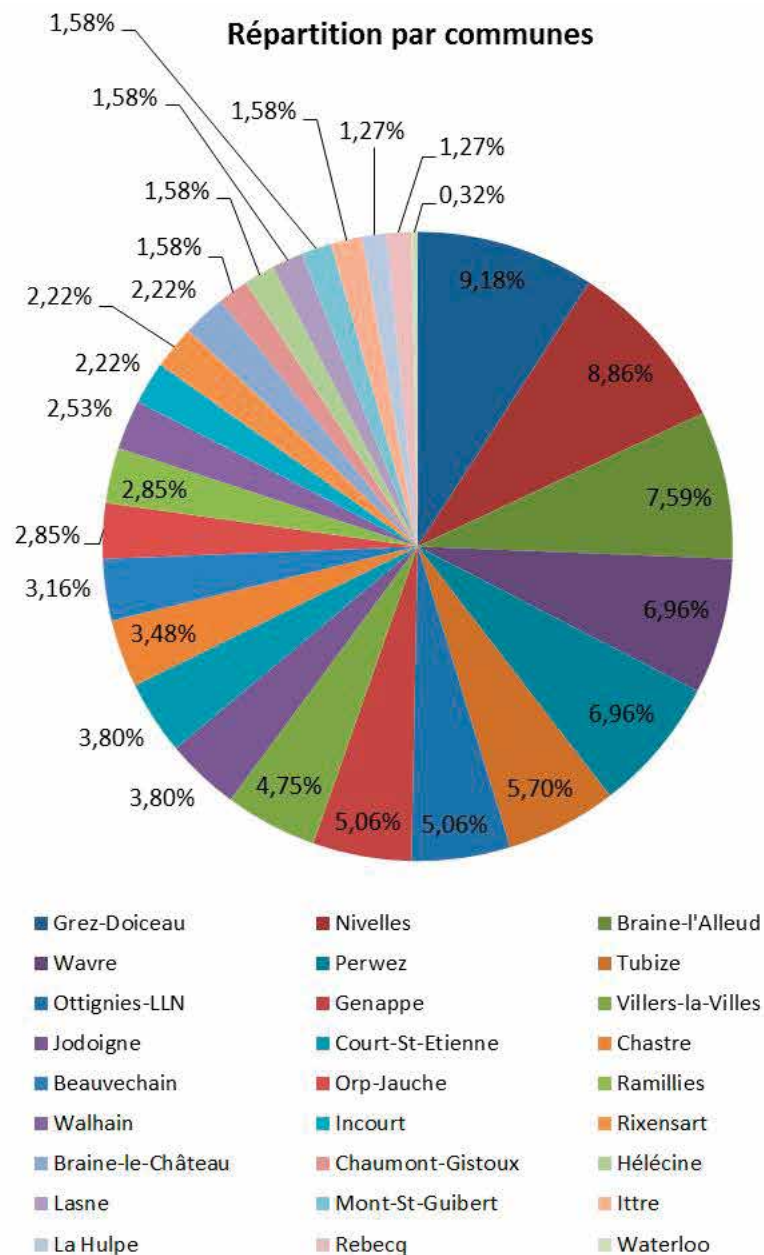
Cette aide permet d'alléger les remboursements de l'emprunt hypothécaire contracté pour acheter, construire ou rénover un logement en Brabant wallon. Le montant octroyé chaque mois pendant une durée de trois ans s'élève à un maximum de 100 €, soit 3.600 € au total.

En 2016, 316 nouvelles primes ont été octroyées (contre 273 en 2015) et 528 ont été renouvelées.

La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 29-30 ans pour les hommes et de 29 ans pour les femmes.

86% d'entre eux vivent en maison, tandis que les 14% restant vivent en appartement.

73% des bénéficiaires sont des couples, 13% sont des hommes seuls et 14% des femmes seules.



③ Primes à l'adaptation

- Au profit des seniors :

Ces primes sont destinées aux personnes âgées de 65 ans et plus qui souhaitent adapter leur logement pour pouvoir s'y maintenir.

Elles sont également destinées à toute personne souhaitant adapter son logement pour accueillir un proche âgé de 65 ans et plus.

En pratique, le Brabant wallon octroie une prime égale à 50 % du coût des travaux avec un maximum de 3.000 €.

En 2016, 60 primes ont été octroyées pour un montant global de 149.906 €, soit une progression de 43 % par rapport à 2015.

- Au profit des personnes handicapées :

La prime vise directement les travaux et frais réalisés en vue d'accueillir une personne handicapée ou de maintenir une personne handicapée à son domicile.

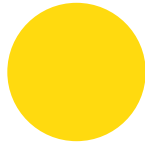
Le Brabant wallon intervient à hauteur de 50 % (en cas d'intervention de l'AViQ*) ou de 70 % (sans intervention de l'AViQ*) du prix avec un plafond de 3.000 € ou de 6.000 €.

En 2016, 71 primes ont été octroyées pour un total de 269.282 €, soit une progression de plus de 200 % par rapport à 2015.

SUPRACOMMUNALITÉ

Appel à projets pour la création d'hébergements seniors

300.000 € ont été octroyés au CPAS* de Braine-l'Alleud pour la création de 15 logements en résidences-services à destination des personnes âgées.



Jeunesse, sport et citoyenneté

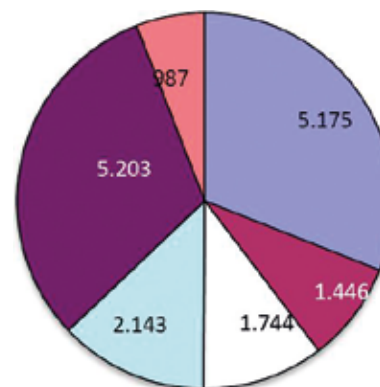
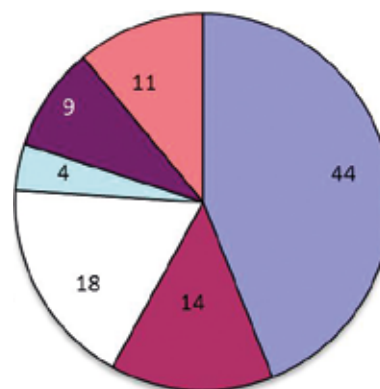
1. Assurance volontariat	p. 52
2. Visite du Fort de Breendonk et de la Caserne Dossin	p. 53
3. Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon	p. 53
4. Opération Tremplin	p. 53
5. Délibère-toi	p. 54
6. Journées de l'orientation	p. 54
7. Vise ta forme	p. 54
8. Tournoi sportif inter-réseaux «Shootez juste, Shootez Sport»	p. 55
9. Infrastructures sportives	p. 55
10. Grandir en BW	p. 55

Jeunesse, sport et citoyenneté



① Assurance volontariat

Le Brabant wallon a accordé une assurance à 141 associations pour l'équivalent de 16.698 journées afin de leur faire bénéficier d'une couverture d'assurance gratuite durant leur période d'activité de volontariat.



② Visite du Fort de Breendonk et de la Caserne Dossin

Plus de 800 élèves issus des 23 écoles secondaires ont visité gratuitement le Fort de Breendonk et la Caserne Dossin, parfois accompagnés par des anciens combattants.

Un coffret DVD « Témoins de guerre » (DVD et cahier pédagogique), enregistré par TV Com avec des témoignages d'anciens combattants du Brabant wallon, est envoyé à chaque professeur qui en fait la demande. Ces outils sont en outre disponibles dans les PointCulture et dans les bibliothèques du Brabant wallon.

Une exposition itinérante réalisée sur base de ces témoignages a circulé dans les écoles secondaires du Brabant wallon, de même qu'une exposition itinérante sur la Première Guerre mondiale.



③ Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon (CPJ*)

Le mandat 2013-2016 s'est terminé par quatre séances en 2016, par la visite de TV Com et par le projet de la Commission culture, à savoir l'animation de cinq ateliers de pâtisserie dans des maisons de repos. À l'instar des années précédentes, le CPJ* dispose d'un budget de 12.500 € pour réaliser ses projets.

Lors des élections pour le renouvellement du CPJ* en 2016, 14.612 jeunes du Brabant wallon âgés de 12 à 15 ans ont reçu un bulletin de vote pour élire les 18 conseillers parmi les 58 candidats. 488 bulletins de vote ont été renvoyés.



Le CPJ* 2016-2019 est installé depuis le 11 mai 2016. Quatre séances s'en sont suivies, lors desquelles la Commission santé a développé un projet d'activités (jeux de société et quiz musical) pour les personnes hospitalisées et la Commission sport a lancé un projet d'initiation à l'escalade pour les jeunes hébergés en maison d'accueil. Ces projets seront mis en place en 2017.

Une nouvelle brochure de présentation du CPJ* permet d'assurer sa promotion lors des projets.

④ Opération Tremplin

Cette opération met en évidence des groupes musicaux amateurs du Brabant wallon en leur offrant une chance de professionnaliser leur démarche musicale. Quatre ou cinq talents sont sélectionnés par un jury sur base de candidatures via le site internet de l'Opération Tremplin. Ceux-ci sont ensuite accompagnés et formés par des professionnels pour, en définitive, jouer sur les festivals du Brabant wallon. Les groupes clôturent leur formation par un festival showcase à la Ferme du Biéreau.

5 Délibère-toi

Grâce au soutien du Brabant wallon, l'asbl* La Chaloupe a mis en place des stages citoyens durant les jours blancs. Ces stages, destinés aux élèves de l'enseignement secondaire, sont totalement gratuits et sont classés dans six secteurs d'activités (actions citoyennes, culture, découverte des métiers, sports, festivals et formation). En 2016, 3.218 places de stages ont été créées pour plus de 1.356 jeunes âgés entre 12 et 20 ans.

FormationBW a par ailleurs participé au projet en organisant une initiation à la prévention d'un incendie et une initiation à la réanimation cardio-pulmonaire, à raison d'une matinée par initiation. 179 élèves y ont participé dans neuf écoles du Brabant wallon.

6 Journées de l'orientation

Le Brabant wallon et le Service d'Informations sur les Études et les Professions (SIEP) ont organisé les 4 et 5 mars 2016 les Journées de l'orientation au PAM Expo de Court-Saint-Étienne. Ce salon a accueilli près de 3.500 personnes. Des acteurs de l'orientation, de l'enseignement et de la formation ainsi que des professionnels étaient présents afin de témoigner du quotidien de leur métier et fournir aux visiteurs toute l'information nécessaire à un choix d'orientation.

7 Vise ta forme

Depuis une dizaine d'années, le Brabant wallon sensibilise les élèves à l'importance d'une alimentation équilibrée et à la pratique régulière d'un sport. Une journée de clôture en avril finalise le projet sur une vraie piste d'athlétisme. En 2016, près de 1.200 élèves de 23 écoles ont participé au projet.

SUPRACOMMUNALITÉ

Place aux enfants

Place aux enfants est une activité qui fait découvrir aux enfants, l'espace d'une journée, les acteurs de la vie locale, qu'ils soient économiques, culturels, sociaux, sportifs ou politiques pour leur permettre de mieux comprendre la place occupée par chacun dans la société.

En 2016, une nouveauté a été proposée : un concours photo aux communes. Huit communes sur 19 participantes à l'opération ont remis des photos représentatives du thème 2016 : le mouvement.



Mise en conformité des espaces de citoyenneté

Dans le cadre de cet appel à projets, le Brabant wallon a octroyé 207.270,16 € à 14 communes afin de les aider à mettre en conformité des biens immobiliers dédiés à l'accueil de rassemblements de citoyens

⑧ Tournoi sportif inter réseaux « Shootez juste, Shootez Sport »

Ce tournoi s'adresse à l'ensemble des écoles secondaires du Brabant wallon. Trois catégories d'âges sont proposées, tant aux garçons qu'aux filles, dans quatre disciplines à savoir : mini-football, volley-ball, unihockey et korfball. Pour l'année scolaire 2015-2016, 25 écoles ont participé au tournoi, ce qui représente 128 équipes rassemblant 1.044 élèves.

Une aide financière de 200€ par équipe, par discipline et par catégorie d'âge est octroyée à l'établissement s'inscrivant aux éliminatoires. De plus, l'école obtient 150€ supplémentaires par équipe qualifiée en demi-finale et 150€ en finale. Ces subventions doivent servir à l'acquisition de matériel sportif et/ou à la prise en charge du coût de la location de cars pour les déplacements aux compétitions.

En parallèle à cette aide financière et de manière plus symbolique, un classement de l'école la plus sportive du Brabant wallon a été établi. Celui-ci repose sur une attribution de points octroyés par équipes inscrites et en fonction des résultats obtenus lors de la phase finale.



⑨ Infrastructures sportives

En réponse à une forte demande et en accord avec les communes, des terrains de Padel seront construits sur tout le territoire brabançon wallon sur plusieurs années. Le Brabant wallon aide les communes à concurrence de 75 % du montant des travaux. En 2016, des subsides au budget extraordinaire ont été octroyés pour 6 terrains qui seront construits sur les communes de Waterloo, Mont-Saint-Guibert et Ottignies-Louvain-la-Neuve pour un montant total de 440.000€.

⑩ Grandir en BW

Une brochure de 50 pages reprenant les activités provinciales destinées aux élèves et professeurs de l'enseignement spécial, fondamental et secondaire a été distribuée en juin et septembre 2016. 12.000 exemplaires ont été envoyés aux écoles. Les activités sont classées en thématiques (citoyenneté, culture, Europe, orientation scolaire, sécurité routière et sport) et chaque fiche contient l'explication de l'activité, les coordonnées et les modalités d'inscription.





Culture et tourisme

1. Appel à projets à destination des centres culturels p. 58
2. Salon « Le Livre tout Proche » p. 59
3. Place aux Livres p. 59
4. Waterloo Historical Film Festival (WAHFF) p. 60
5. Opération « C'est joué près de chez vous » p. 60
6. Partenariats culturels p. 60
7. Animateur Numérique de Territoire (ANT) p. 61
8. Réalisation d'un nouveau clip promotionnel touristique du BW p. 61
9. Soutien financier aux associations à caractère folklorique et historique p. 61
10. Domaine provincial du Bois des Rêves p. 62
11. Domaine provincial d'Hélécine p. 63
12. Dernier Quartier Général de Napoléon p. 63
13. Appui logistique aux services et associations p. 65

Culture et tourisme



① Appel à projets à destination des centres culturels

Outre la subvention de fonctionnement de 8.000 € accordée aux centres culturels, un appel à projets axé sur la thématique « Jeunes talents et talents émergents » a été proposé. Celui-ci permet aux centres culturels d'obtenir une subvention pouvant aller jusqu'à 5.000 €. Conformément à leur contrat de gestion, le Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) et le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CCO*) ont participé à cet appel.

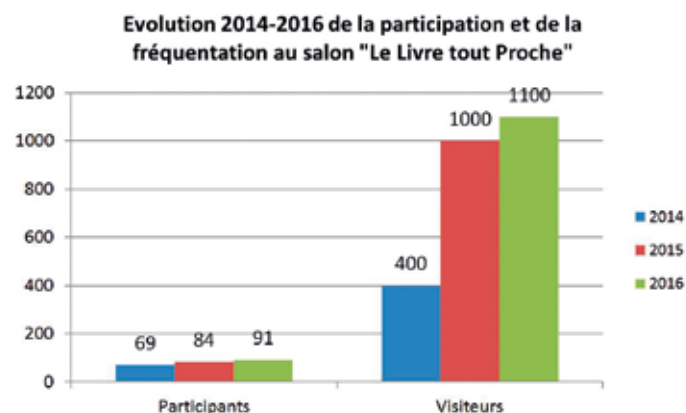
Une subvention de 25.000 € a également été accordée au Centre culturel de Tubize afin de l'appuyer dans l'organisation d'un projet de grande ampleur à dimension supracommunale : « Ca file ! Les marionnettes en BW ».



② Salon « Le Livre tout Proche »

La troisième édition de cet événement littéraire a réuni 91 auteurs brabançons s'illustrant dans la littérature, la poésie, l'histoire, la jeunesse, le récit de vie, l'illustration, etc. C'était l'occasion pour le public de rencontrer et de discuter avec des auteurs de leur région, d'acheter leurs ouvrages et de participer aux nombreuses animations organisées tout au long de la journée, telles qu'un atelier familial animé par Christian Merveille, un atelier d'écriture instantanée, des histoires contées, des lectures de textes des auteurs présents, une démonstration « du papier au livre », etc.

Le Prix Jeune Public Brabant wallon de la Fondation Laure Nobels a été remis à une jeune auteure de Wavre, Odile Vanhellemont.



③ Place aux Livres

Lancée en janvier 2016, la nouvelle biblio-camionnette « Place aux Livres » a pour objectif de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information pour la population brabançonne wallonne. Ce nouveau service est organisé par un partenariat entre le Brabant wallon et l'asbl* Promolecture.

Cette bibliothèque itinérante dispose déjà d'un dépôt de 65.000 ouvrages qui pourront être mis à disposition des habitants du Brabant wallon lors du passage du véhicule ou sur réservation préalable. La bibliothèque recouvre des thématiques diverses allant de la psychologie aux sciences humaines en passant par la philosophie, les domaines artistiques ou encore la littérature d'ici et d'ailleurs, contemporaine et plus ancienne.



Place aux Livres offre trois axes :

1. Axe orienté « écoles » et « associations » : il s'adresse prioritairement aux écoles maternelles et primaires du Brabant wallon afin de favoriser le goût de la lecture auprès des plus jeunes. Depuis le début du service en janvier 2016, 47 écoles se sont inscrites à Place aux Livres, ce qui représente approximativement 4.428 écoliers et 246 enseignants. Le service propose des dépôts de livres thématiques, en multiple exemplaires, des animations Heure du conte, des ateliers philosophiques, des animations autour du livre...
2. Axe orienté « communes » : un service à destination des particuliers est organisé en étroite collaboration avec les communes qui le souhaitent. Des partenariats avec des écoles de devoirs, des musées, des garderies, des centres culturels... ont été développés.
3. Axe orienté « événements à la demande » : la camionnette et son décor peuvent être installés au sein d'un événement emblématique et des activités thématiques en lien avec la lecture sont proposées.

④ Waterloo Historical Film Festival (WAHFF*)

Du 20 au 23 octobre 2016 s'est tenue la quatrième édition du WAHFF*. Le Brabant wallon a octroyé une subvention de 40.000 €. Les jurés du Jury jeune Brabant wallon et du Jury jeune Europe Direct ont apprécié cette expérience, même si ces jurys ont été compliqués à constituer, par manque de candidats. La programmation Spécial Kids au Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN*) a rencontré un franc succès. Le concours provincial a en outre permis de distribuer 150 pass d'un jour pour le festival.

⑤ Opération «C'est joué près de chez vous»

Pour soutenir l'accès à la culture, le Brabant wallon édite et diffuse une brochure qui promeut la programmation annuelle des principaux opérateurs culturels du territoire.

L'objectif de cette opération est d'informer l'ensemble des habitants des événements culturels organisés dans la Province mais aussi d'attirer, par le biais d'incitants, un public nouveau vers les salles ou autres lieux de spectacles.

Concrètement, chaque opérateur culturel souhaitant participer à l'opération, sur base volontaire et sans contribution financière, dispose d'un espace reprenant sa présentation, son programme et une offre promotionnelle sous forme d'avantage financier qu'il s'engage à accorder à tout spectateur selon les conditions qu'il définit.



⑥ Partenariats culturels

Chapelle musicale Reine Elisabeth

Depuis 2015, un contrat de gestion a renforcé les liens entre le Brabant wallon et la Chapelle musicale Reine Elisabeth. Ce partenariat permet d'associer le Brabant wallon aux événements musicaux de la Chapelle tels que «Garden party», «Much Class», «Much Works», «Much more stars» et «My Kids». De nombreuses entrées gratuites sont ainsi mises à disposition des Brabançons wallons désireux de découvrir l'univers de la musique classique.

Fondation Folon

Le contrat de gestion liant le Brabant wallon à la Fondation Folon prévoit pour cette dernière diverses missions d'utilité publique telles que l'organisation d'événements ayant trait à la création artistique et, plus particulièrement, à la peinture (ateliers, stages intergénérationnels, journées d'initiation, ...), l'organisation d'événements ayant trait à l'enfance et aux droits de l'enfant et à leur protection, ...

La Fondation met également à disposition du Brabant wallon un accès gratuit au Musée Folon lors d'événements particuliers (Le Livre tout proche, concours à destination des familles, ...) permettant aux Brabançons wallons la visite de ce lieu particulier dédié à l'artiste Michel Folon.

Musée L

Dans le cadre de son partenariat avec le Brabant wallon, le Musée L de Louvain-la-Neuve met à disposition de la Province quatre fois par an des espaces de conférence ou d'exposition. De plus, deux fois par an, le Brabant wallon ou l'un de ses partenaires bénéficie d'une entrée gratuite au Musée L dans le cadre de ses activités. Par ailleurs, le Musée L aménage des espaces pédagogiques pour accueillir un public scolaire et familial et développer des activités spécifiques à ce public.

SUPRACOMMUNALITÉ

Réforme des maisons du tourisme

Dans sa déclaration de politique régionale, le Ministre du Tourisme a souhaité réduire le nombre de maisons du tourisme de moitié en Région wallonne afin de réaliser des économies d'échelle et de travailler en bassins touristiques cohérents. En 2015, le Collège provincial ainsi que le Conseil 27+1 ont proposé au Ministre soit de former une « maison du tourisme unique » soit de conserver les cinq maisons du tourisme actuelles. Si aucune des deux propositions n'a été retenue, le souhait pour les communes de travailler ensemble à un développement et à une promotion touristique provinciale est bien réel. La supracommunalité joue de nouveau un rôle clé dans la mesure où le déploiement touristique centré sur une commune est très limité.

7 Animateur Numérique de Territoire (ANT*)

Subventionné par le Commissariat général au Tourisme, un animateur numérique de territoire prend place dans la fédération touristique de chaque province wallonne en 2016.

L'ANT* assure le rôle de conseiller au sein de la Fédération du tourisme du Brabant wallon et est le principal référent dans la mise en place des actions et des campagnes e-tourisme.

Ses principales missions sont :

1. Sensibiliser les acteurs touristiques aux bonnes pratiques et à l'importance des évolutions d'Internet afin d'obtenir une meilleure visibilité tant à l'aide d'un bon site que sur les réseaux sociaux.
2. Former les acteurs touristiques aux principaux outils numériques comme Facebook, Instagram ou encore Twitter grâce à des ateliers et à des fiches pratiques.
3. Conseiller les acteurs touristiques dans leur développement, leur réflexion et leur présence sur le Web afin d'acquies de meilleurs résultats et une meilleure réputation.

En 2016, deux campagnes e-tourisme (Campagne Facebook et Adwords de juin à août et d'octobre à décembre) ont été lancées.

8 Réalisation d'un nouveau clip promotionnel touristique du BW (en collaboration avec Wallonie Belgique Tourisme)

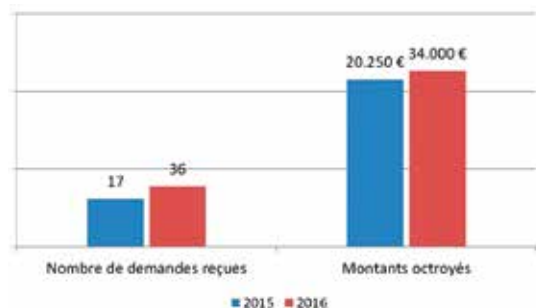
En août 2016, le Service du tourisme et du folklore a tourné une capsule promotionnelle de trois minutes en collaboration avec Wallonie Belgique Tourisme. Celle-ci met en avant le Bois des Rêves, l'Abbaye de Villers-la-Ville, la Collégiale Sainte-Geترude, l'Aventure Parc, la Ferme de Mont-Saint-Jean, la Butte du Lion, le Mémorial ainsi qu'une dégustation de tartes al Djote dans un bistrot de terroir.

Le film est disponible sur le site Internet www.destinationbw.be.



9 Soutien financier aux associations à caractère folklorique et historique

Le Brabant wallon soutient les associations folkloriques et historiques en leur octroyant des subventions de fonctionnement ainsi que des subventions spécifiques liées à des réalisations concrètes, telles que carnivals, procession, rassemblement médiéval, marche, anniversaire d'une confrérie,... pour lesquels 34.000€ ont été octroyés.



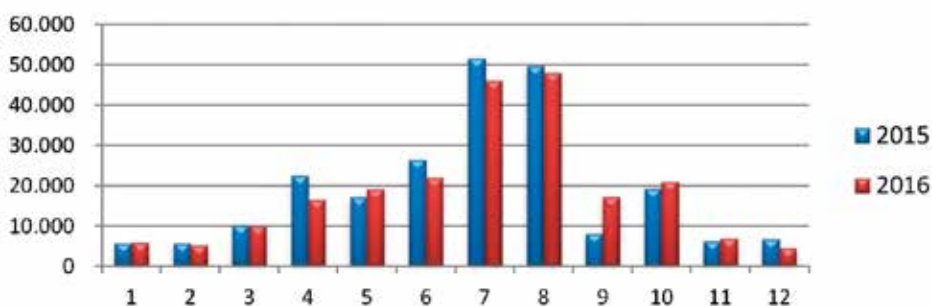
Des subventions de fonctionnement ont été également octroyées à l'Echarp- Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman País, au Chirel – Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon et à la Fédération culturelle wallonne du Brabant et de Bruxelles pour un montant total de 9.000€.

Par ailleurs, une subvention exceptionnelle de 10.000€ a été octroyée à l'association Braine Culture pour l'organisation de l'édition 2016 des Rencontres Médiévales à Braine-le-Château.

10 Domaine provincial du Bois des Rêves

Fréquentation générale

Au 31 décembre 2016, le nombre de 222.310 visiteurs a été atteint (contre 229.450 visiteurs en 2015).



Piscines

Globalement en 2016, la fréquentation des piscines a baissé de 28,5 % par rapport à 2015, enregistrant 36.419 visites contre 50.935 en 2015.

Depuis 2016, les tarifs d'accueil des piscines ont été revus à la hausse. De plus, un compteur de passages a été installé.

Manifestations

En 2016, diverses manifestations de plein air ont attiré près de 54.200 personnes (contre 39.500 visiteurs en 2015).

La 22^e Nuit Africaine, organisée le samedi 25 juin 2016 en co-organisation avec le CCO*, a retrouvé un succès de circonstance soit +/- 5.500 personnes.

La 16^e Soirée Halloween a eu lieu le vendredi 28 octobre 2016 en collaboration avec le CCO*. Environ 10.000 fans d'épouvante ont participé aux 21 animations réparties sur le site.

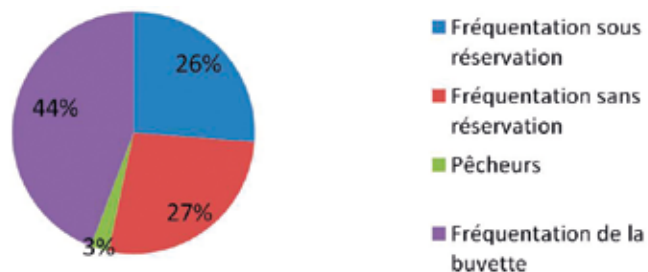
Le SmartRun 2016 (ex Green Energy Run), organisé en partenariat avec P & L Initiative sprl, a eu lieu le jeudi 20 octobre 2016. Le principe est de réunir +/- 100 équipes de trois joggeurs (hommes, femmes et mixtes) pour des runs de trois, six et neuf kilomètres. En 2016, 80 trios étaient au départ de la course et à l'issue de celle-ci, 290 convives ont participé au banquet organisé par l'équipe traiteur du Domaine.



⑪ Domaine provincial d'Hélécine

Fréquentation générale

En 2016, 147.732 personnes ont visité le château et le parc du Domaine provincial d'Hélécine, répartis comme suit :



Diverses activités ont été organisées au Domaine en 2016 et ont attiré près de 42.000 participants. Parmi elles, la Nuit de feux, organisée le samedi 3 septembre, a rassemblé le plus de visiteurs avec 10.000 personnes.

Concession Horeca

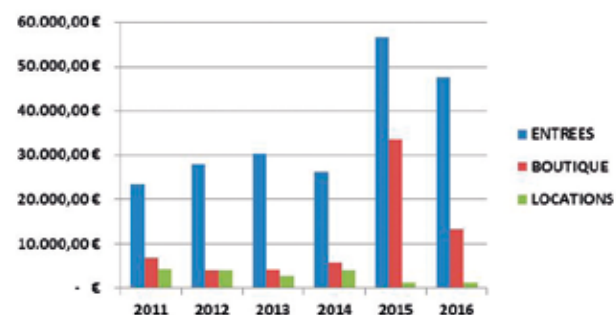
Depuis le 16 novembre 2016, le Domaine provincial d'Hélécine est lié par une concession de service Horeca à la société Saxe & Co pour une durée de 10 ans. Le Domaine provincial d'Hélécine dispose dorénavant d'un service traiteur professionnel à disposition des clients du dôme et des salles du château. En outre, le concessionnaire exploite désormais au bénéfice du public du Parc et des activités proposées le Pop Up Bar ainsi que le Pavillon.

⑫ Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN*)

Fréquentation et recettes



Evolution des recettes de 2011 à 2016



Chasse au Napoléon

La légende raconte que le trésor de Napoléon est enfoui depuis 200 ans à la Ferme du Caillou... Pour la première fois, en mars 2016, près de 800 enfants et leurs parents se sont rendus sur place pour essayer de le déterrer. Ils ont ainsi pu ramasser des milliers d'œufs en chocolat parsemés dans le parc et le verger et coiffer le célèbre bicorne !



Premier QG des Enfants



Après les festivités du Bicentenaire, il était important de faire perdurer les commémorations de la Bataille de Waterloo et de se renouveler. C'est pourquoi le Brabant wallon a organisé le « Premier QG des Enfants » lors du week-end historique du 18 juin.

Aux côtés des reconstitueurs, les plus jeunes ont fait l'école du petit soldat, réalisé des aquarelles sur le thème de Napoléon, écouté histoires et contes, et se sont amusés autour de très anciens jeux en bois.

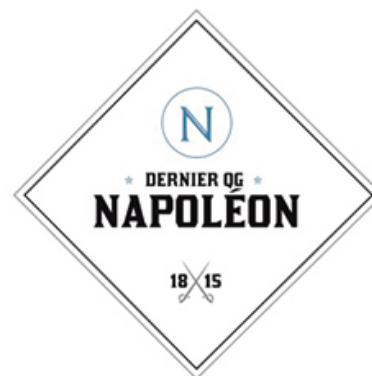
Champ de Bataille

Une réflexion sur la stratégie de l'ensemble du site du Champ de Bataille de Waterloo a été menée, tenant compte des caractéristiques propres à chacun des partenaires (Mémorial 1815, Musée Wellington et DQGN*) et des objectifs mutuels.

Il s'agit avant tout de donner de la cohérence et de la visibilité au Champ de Bataille.

Concrètement, les acteurs se sont déjà attelés à définir une charte graphique commune et à la décliner en une série d'outils de communication (dépliants, stand, campagne media, ...).

Ce travail de promotion conjointe offre une meilleure lisibilité vis-à-vis des visiteurs extérieurs et une meilleure image au niveau international.



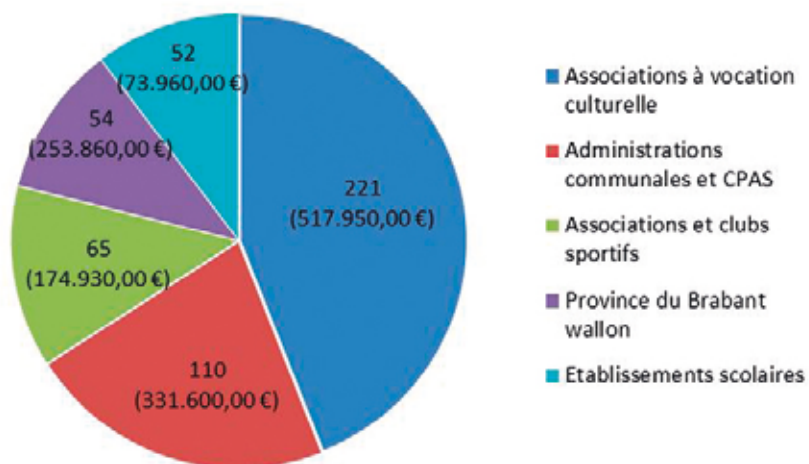
13 Appui logistique aux services et associations (centre de prêt)

Le Centre provincial de prêt de matériel permet à toutes les communes et aux CPAS* du Brabant wallon ainsi qu'aux asbl* dont le siège est établi en Brabant wallon de disposer de matériel spécifique pour l'organisation d'événements en tout genre. De plus, il assure le transport et la logistique des événements organisés par les services, domaines et institutions du Brabant wallon.

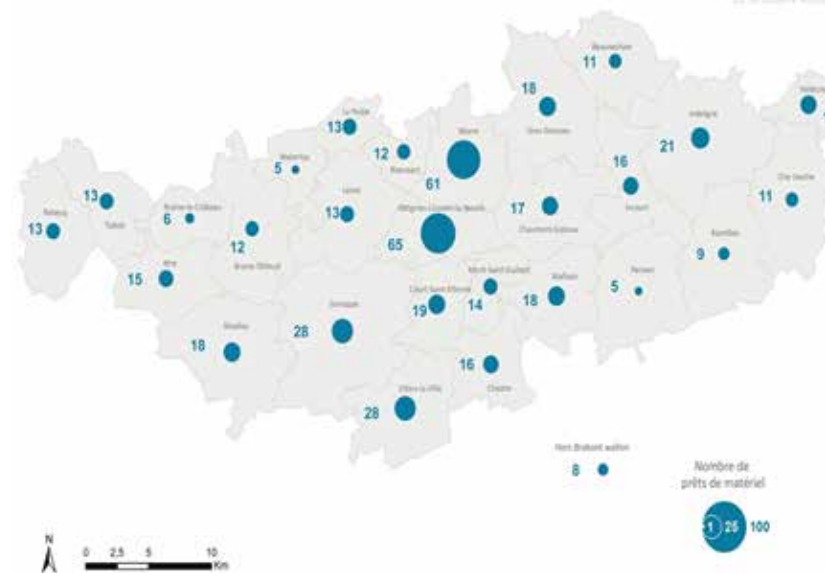
En 2016, le centre de prêt c'est:

- 502 demandes de prêt de matériel;
- 5.006 sorties de matériel;
- une aide de 1.352.300,00 € apportée aux services, domaines, institutions, administrations communales, écoles et associations du Brabant wallon.

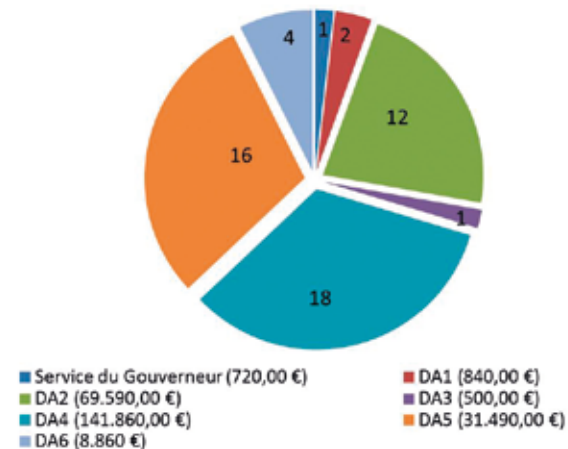
**Nombre de demandes de prêt de matériel en 2016
(+ Valeurs locatives que les demandes représentent)**

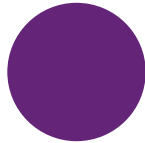


S34 - Appui logistique aux services et associations
Localisation des prêts de matériel



Répartition des demandes de prêt de matériel pour les événements organisés par la Province du Brabant wallon (+ valeurs locatives que représentent ces demandes)





Enseignement

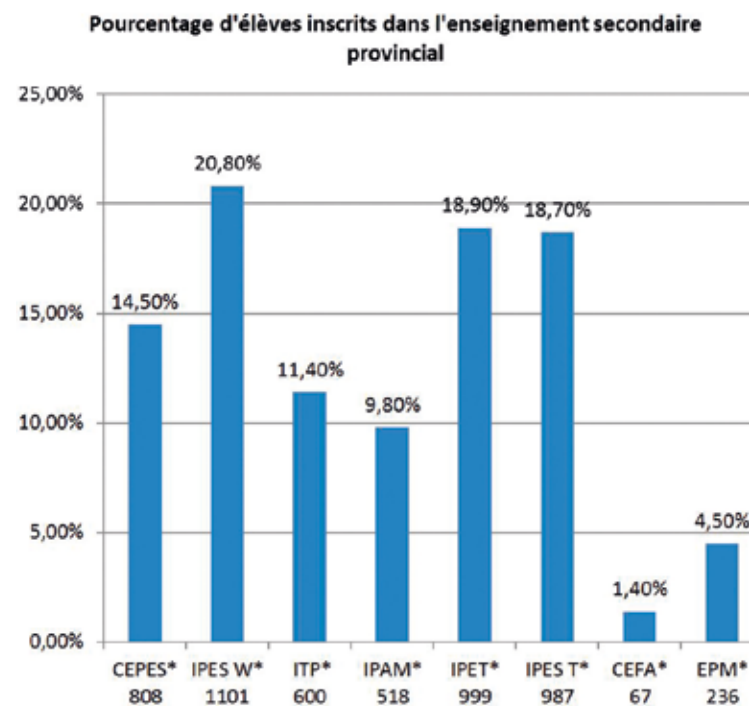
1. Nombre d'élèves dans l'enseignement provincial p. 68
2. Budget de l'enseignement dédié au Pouvoir organisateur (PO*)
et à la représentation proportionnelle du budget consacré
en inter-réseaux selon les grands thèmes p. 69
3. Soutien pédagogique aux nouveaux enseignants du PO p. 69
4. Mise en oeuvre de la réforme des titres et fonctions p. 69
5. Approche orientante p. 70
6. Actions citoyennes et solidaires p. 70
7. Centre de ressources pédagogiques p. 70
8. Organisation de la rentrée académique p. 71

Enseignement



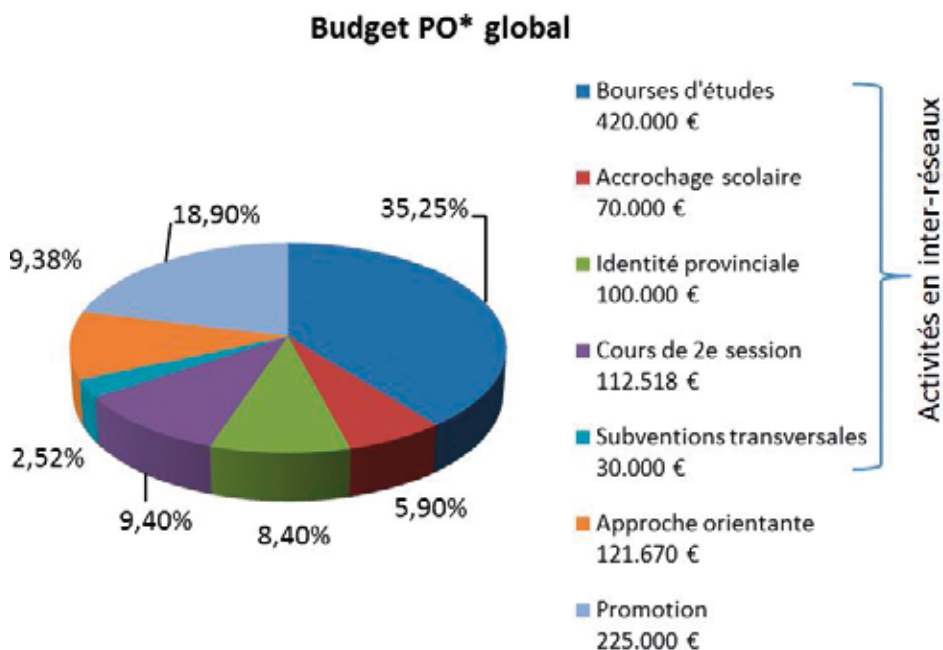
① Nombre d'élèves dans l'enseignement provincial

En 2016, l'enseignement provincial a attiré 5.316 élèves, répartis entre six établissements d'enseignement secondaire ordinaire, un établissement d'enseignement secondaire spécialisé et un centre d'éducation et de formation en alternance. À ces 5.316 élèves de l'enseignement obligatoire, il faut ajouter 1.450 étudiants de l'enseignement de promotion sociale (enseignement non obligatoire).



② Budget de l'enseignement dédié au Pouvoir organisateur (PO*) et à la représentation proportionnelle du budget consacré en inter-réseaux selon les grands thèmes

Au-delà des moyens octroyés spécifiquement aux établissements d'enseignement en 2016, le Brabant wallon a consacré 1.191.573 € pour des activités spécifiques menées au niveau du PO* et dont plus de 60% portaient sur des actions en inter-réseaux.



③ Soutien pédagogique aux nouveaux enseignants du PO*

Le Brabant wallon privilégie l'accueil et l'accompagnement des enseignants débutants et ce, dès leur entrée en fonction dans l'enseignement provincial. Une formation « Premiers pas dans l'enseignement » leur a ainsi été proposée. Celle-ci débute par une phase d'accueil au nom du PO*, met en place les bases d'un travail collaboratif, fait découvrir les principaux articles importants de la législation scolaire à connaître et enfin permet la rencontre entre les jeunes enseignants.

④ Mise en œuvre de la réforme des titres et fonctions

La réforme des titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisé et subventionné par la Communauté française, réglementée par le décret du 11 avril 2014, est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2016.

Tous les cours organisés dans ces niveaux d'enseignement sont visés. Les fonctions paramédicales, sociales, psychologiques et auxiliaires d'éducation (dont les surveillants-éducateurs) sont également incluses. Les fonctions de promotion (directeur, chef de travaux d'atelier) et de sélection (sous-directeur, secrétaire de direction, éducateur-économiste, chef d'atelier) ne sont pas visées par la réforme.

Pour garantir le droit des membres du personnel définitif, il y avait lieu de « transformer » leur nomination. Le procédé s'appelle le basculement et est formalisé dans un procès-verbal de basculement.

Pour les 543 membres du personnel définitif, 731 procès-verbaux de basculement ont été établis.

Pour les 450 membres du personnel temporaire, le régime qui leur est appliqué dépend de leur ancienneté.

Pour ceux-ci, il faut catégoriser les membres du personnel temporaires prioritaires, les temporaires non prioritaires comptabilisant une certaine ancienneté au 31 août 2016 et les autres. Des mesures transitoires techniques et précises sont prévues pour les différents cas et s'étendront sur une trentaine d'années.

5 Approche orientante

L'approche orientante vise à rendre l'élève acteur de ses choix d'orientation, souvent appelés « choix vocationnels » en lui offrant la possibilité de se découvrir des compétences vocationnelles et de découvrir le monde des métiers.

L'école orientante propose donc que l'élève fasse une exploration personnelle et professionnelle lors de ses différentes activités scolaires afin d'établir des liens entre ce qu'il apprend en classe et les demandes et exigences du monde du travail. L'école devient, dans ce projet, un lieu qui crée une culture de l'orientation.

L'approche orientante concerne ainsi non seulement l'élève et l'école à travers l'ensemble de son personnel, mais aussi les centres psycho-médico-sociaux (CPMS*), les parents, le monde de l'entreprise.

Axes d'intervention

Les axes d'intervention sont nombreux et divers :

L'école : L'école met en œuvre un modèle « d'infusion » par lequel les enseignants dressent des liens avec les métiers soit par le biais de thématiques transversales, soit par le biais de thématiques ponctuelles disciplinaires, soit par le biais de textes illustrant telle ou telle partie d'un cours.

Le CPMS* : Le CPMS* intervient dans la connaissance de soi, la confiance en soi et l'estime de soi. Il procède à des animations/interventions périodiques dans les groupes classe. Il développe et/ou met à la disposition de l'école des outils et réalise des entretiens individuels d'orientation.

La connaissance des métiers : Elle peut se réaliser via

- des ateliers « métiers » : lors des jours dits « blancs », chaque école accueille dans ses ateliers un groupe d'adolescents qui serait initié aux gestes manuels des métiers concernés et qui repartirait en fin de semaine avec une réalisation ;
- des visites d'entreprise : elles se réalisent déjà aujourd'hui à l'initiative de certaines écoles. La plateforme Go2Reve facilite ces contacts entre école et entreprise ;
- la rencontre avec des artisans et/ou d'autres professionnels : des initiatives ponctuelles sont prises, s'accroissent et seront systématisées ;

La communication : Elle peut se réaliser via

- des capsules métiers : on peut s'appuyer ici sur les capsules-métier réalisées par le Brabant wallon ;
- les « Journées de l'Orientation » qui se déroulent chaque année au PAM Expo de Court-Saint-Étienne.

6 Actions citoyennes et solidaires

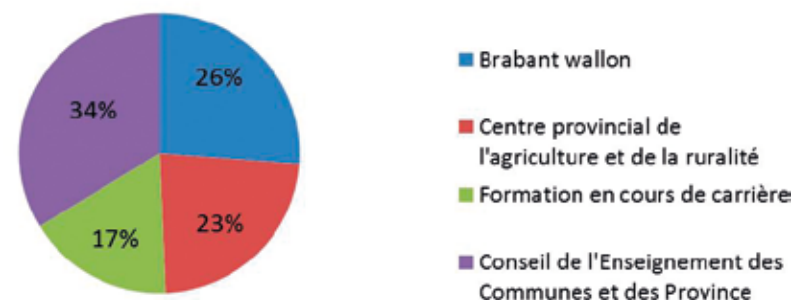
Un axe « citoyenneté et solidarité » avec des actions de soutien ou de participation à des projets citoyens et/ou solidaires comme Viva For Life a été soutenu par le Brabant wallon. 2016 a vu toutefois ce projet s'étendre à tous les établissements provinciaux d'enseignement. Chacun y a mené un défi afin de récolter des fonds. Au total, un montant de 22.437 euros a été récolté par les écoles provinciales et reversé à l'opération Viva For Life.

7 Centre de ressources pédagogiques (CRP*)

Divers organismes de formation ont occupé les salles de formation du Centre de ressources et de langues durant l'année 2016 pour un total de 178 jours de formation.

En plus des formations, le CRP* a accueilli, dans les salles de formations, des réunions pour certains services provinciaux et des auditions pour le service GRH* (+/- 200 occupations pour l'année 2016).

Fréquentation du CRP



Durant cette année 2016, et grâce aux différentes conventions signées avec les éditeurs, le CRP* a acquis 350 nouveaux manuels scolaires.

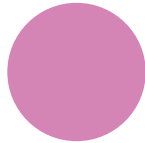
De plus, une nouvelle convention a été signée avec un nouveau partenaire: «SPEECHI». Grâce à celle-ci, la salle de formation «MADAGASCAR» est équipée depuis décembre 2016 d'un écran interactif tactile de 75 pouces.

⑧ Organisation de la rentrée académique

En 2016, le Brabant wallon a organisé sa seconde «rentrée académique». S'adressant à tous les enseignants et membres du personnel éducatif des écoles et CPMS* provinciaux, cette rentrée officielle est l'occasion d'échanger sur des thèmes chers au monde de l'enseignement et de rappeler les valeurs et les spécificités de l'enseignement organisé par le Brabant wallon.

SUPRACOMMUNALITÉ

L'appel à projets «identité provinciale» permet aux écoles primaires et secondaires, aux écoles de devoir, aux services d'aide en milieu ouvert (AMO) et aux maisons de jeunes d'obtenir un subside de 2.000 € pour les aider à financer un projet pédagogique basé sur une déclinaison originale d'une facette de ce qui fait l'identité brabançonne wallonne. En 2016, 12 projets ont été subventionnés.



Formation

1. Création de FormationBW p. 74
2. Formations liées à la carrière des agents des pouvoirs locaux p. 74
3. Aide-médicale urgente et le secourisme d'entreprise p. 75
4. Modification de la formation des pompiers p. 75
5. Formations: ventilation 2016 par type de formation et nombre d'agents formés p. 76
6. Formations aux premiers secours: formations secouristes, équipiers de première évacuation incendie p. 76

Formation



① Création de FormationBW

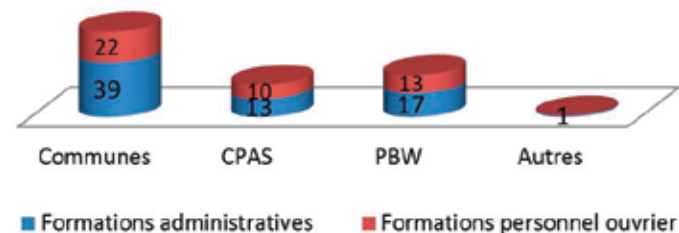
Suite au transfert des agents en charge de la formation de la Direction d'administration de l'enseignement vers la Direction d'administration des ressources humaines, FormationBW, l'opérateur qui propose les formations pour les agents des communes, des CPAS*, de la Province, des intercommunales pour les pompiers, les secouristes-ambulanciers, les policiers, etc., a été créé.

En cours d'année, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée d'un chef de projet chargé de la mise en place de l'institution, et d'une psychopédagogue pour prendre en charge la qualité pédagogique des formations proposées.

② Formations liées à la carrière des agents des pouvoirs locaux

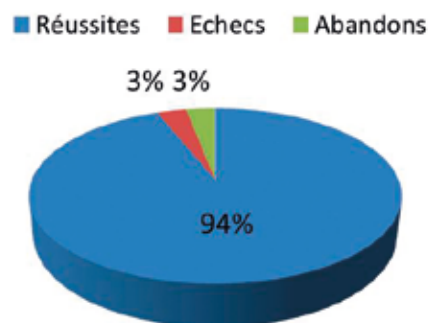
FormationBW propose aux communes, CPAS*, Province et aux intercommunales les formations nécessaires aux évolutions de carrière et/ou promotions (sciences administratives et formations destinées au personnel ouvrier). L'année 2016 marque un tournant avec la modification du règlement des examens, l'officialisation du système et l'utilisation d'une grille d'évaluation spécifique.

Les chiffres ci-dessous présentent la fréquentation des formations durant l'année académique 2015-2016



94 % des participants ont réussi la formation suivie, que ce soit en première ou en deuxième session.

Formations personnel administratif et ouvrier



③ Aide-médicale urgente (AMU*) et le secourisme d'entreprise

FormationBW a pour mission de former tous les secouristes-ambulanciers des cinq services agréés « 112 » du Brabant wallon via l'école AMU*.

Vingt nouveaux secouristes-ambulanciers ont réussi leur formation sur les 34 participants. Les 229 secouristes-ambulanciers du Brabant wallon ont suivi leurs 24 heures de formation permanente annuelle autour de thèmes comme la réanimation cardio-pulmonaire, adulte ou pédiatrique, et la gestion de l'agressivité. Le but de la formation permanente étant de revoir, sur cinq ans, tout le programme de la formation de base, les thèmes changeant chaque année.

Les événements dramatiques ayant eu lieu en France mais surtout à Bruxelles ont amené les cellules de l'école AMU* à proposer comme thème du colloque annuel la gestion des situations de crise. 90 secouristes-ambulanciers y ont pris part.

En 2016, FormationBW a reçu un agrément pour la formation des secouristes d'entreprise, conformément à la législation sur le bien-être au travail. La première étape consiste à former les secouristes provinciaux. Chaque année, 144 agents seront formés en interne.

④ Modification de la formation des pompiers

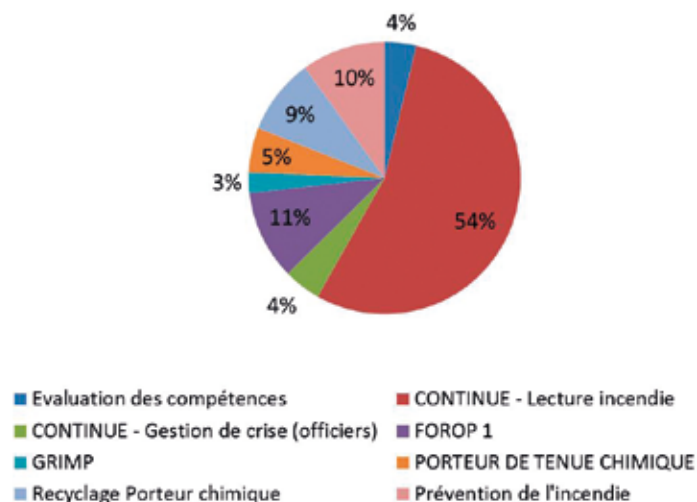
En plus du changement d'affectation, le début de l'année 2016 a coïncidé avec l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier, de l'arrêté royal du 18 novembre 2015 relatif à la formation des membres des services publics de secours. Pour FormationBW, cela a représenté :

- l'augmentation des missions de l'école du feu de FormationBW : organisation d'un Certificat d'aptitude fédéral, première étape du recrutement d'un pompier, participation aux épreuves de recrutement de la Zone de secours du Brabant wallon et aux épreuves de promotion ou de professionnalisation ;
- l'augmentation du nombre d'heures dans toutes les formations de base ;
- le passage à une organisation modulaire des cours ;
- l'ajout d'un type de formation, à savoir la formation continue, à laquelle chaque pompier doit assister. La première année, six heures ont été organisées et le volume horaire va augmenter de six heures par an pour passer à 24 heures en 2019.

Cette réforme a nécessité une modification des relations avec la Zone de secours du Brabant wallon et une meilleure collaboration. L'école du feu de FormationBW est présente à la cellule « Formation » de la Zone de secours.

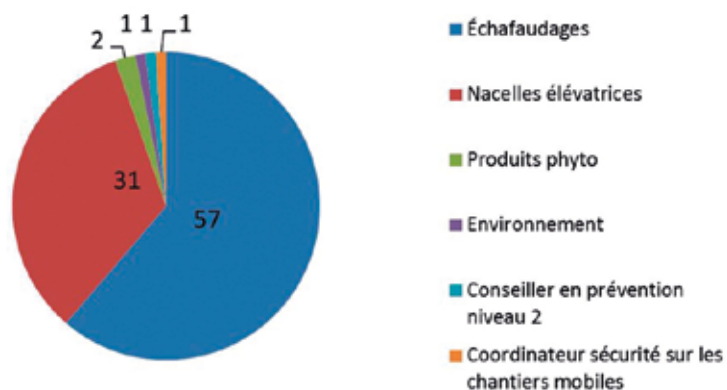
Deux séances d'informations communes Zone de secours et FormationBW ont été nécessaires pour informer tous les intervenants sur la réforme entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Elles ont été préparées en collaboration avec le Centre fédéral de connaissance pour la sécurité civile.

Formations Feu - 452 participants



5 Formations : ventilation 2016 par type de formation et nombre d'agents formés

Le plan global de prévention sécurité au travail 2016-2021 du Brabant wallon planifie les formations à mettre en œuvre pour les agents afin de les sensibiliser aux risques de leurs activités.



6 Formations aux premiers secours : formations secouristes, équipiers de première évacuation incendie

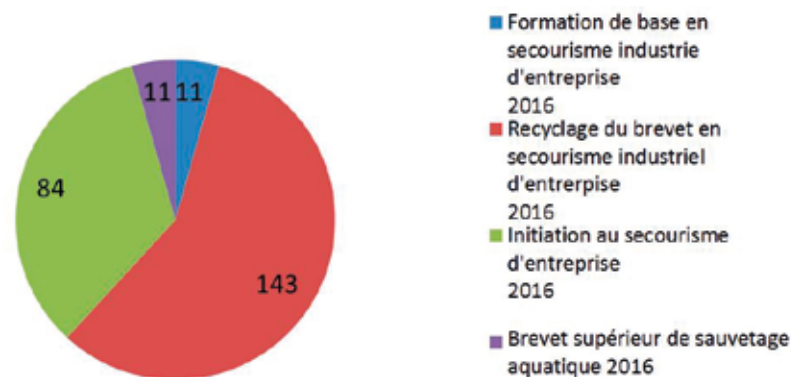
Ces formations concernent le personnel amené à jouer un rôle clé dans les procédures d'urgence dans les domaines, services et institutions pour faire face à un accident grave, un incendie, une noyade...

Le Plan interne d'urgence prévoit des agents pour chaque bâtiment qui sont formés :

- EPI (Équipier de première intervention incendie) : formation tous les trois ans
- SIE (secouristes industriel d'entreprise) : formation de base et recyclages annuels
- ESE (Équipiers Steward d'évacuation) : formation assurée par un agent spécialisé du SIPP* qui coordonne les exercices d'évacuation

Pour maintenir les niveaux de compétence du personnel dans le temps, des formations de base et des recyclages périodiques sont réalisés. Cette prévention a été élargie et est prévue pour la ligne hiérarchique, l'ensemble des éducateurs et professeurs des institutions, le personnel administratif et ouvrier, ...

Pour être complet, les professeurs de gymnastique qui encadrent les cours de natation passent leur Brevet de sauvetage aquatique et sont recyclés annuellement.





Économie

1. Réorganisation de l'Office des Métiers d'art du Brabant wallon p. 80
2. Africa Belgium Business Week 2016 p. 81
3. Participation au KINFOR p. 81
4. JOBS 2016 - Salon de l'emploi et de la création d'activités p. 82
5. Initiation de nouvelles coordinations des opérateurs économiques du Brabant wallon : refonte des contrats de gestion p. 82

Économie



❶ Réorganisation de l'Office des Métiers d'art du Brabant wallon (OMABW*)

Depuis 1995, le Brabant wallon assumait sa mission de soutien et de promotion des artisans d'art à travers l'asbl* OMABW*.

Le Brabant wallon a toujours privilégié l'économie de structures et l'efficacité dans la gestion. Aussi, lorsque le contexte régional et réglementaire n'a plus imposé la mise en place d'une association pour gérer la promotion des artisans d'art, celle-ci a été directement reprise au sein du service de l'économie. Nous parlons à présent des Métiers d'Art du Brabant wallon, dont les membres sont ceux de l'ex-OMABW*.

Si auparavant il était autorisé aux artisans d'art bruxellois de poser leur candidature en vue de devenir membres, exercer son activité en Brabant wallon est désormais devenu un critère de sélection incontournable.



② Africa Belgium Business Week 2016 (ABBW*)

Dans le cadre de son contrat de gestion qui la lie au Brabant wallon, l'association Africa Rise organise annuellement l'ABBW*, qui génère des opportunités d'affaires concrètes entre les continents européen et africain. À titre de participation dans les frais de fonctionnement, le Brabant wallon a subventionné l'association Africa Rise à concurrence de 75.000 € en 2016.

Le forum économique orienté B2B a réuni, du 20 au 22 avril 2016 au Château du Lac à Genval, des chefs d'entreprise, décideurs politiques, chefs de gouvernement venant d'Europe, d'Afrique et du reste du monde avec, au total, 500 entrepreneurs, officiels et participants européens et 300 entrepreneurs et participants africains, provenant de 20 pays.

Pour cette troisième édition, la Tanzanie a été mise à l'honneur, avec la présence de membres de son gouvernement et plus de 50 chefs d'entreprise exerçant en Tanzanie.

Les secteurs économiques particulièrement visés concernaient l'agroalimentaire, la construction, l'énergie et l'environnement, la santé, les télécommunications, le tourisme et le transport-mobilité.



③ Participation au KINFOR

Le Forum KINFOR est co-organisé par l'asbl* Africa Rise et le Conseil Economique et Social de la République démocratique du Congo (RDC*).

Le Conseil Economique et Social de la RDC* a pour mission de formuler les propositions concrètes pour améliorer le quotidien des Congolais. Ces propositions sont soumises au Gouvernement, au Parlement ou au Président de la RDC*.



Une mission provinciale s'est rendue à Kinshasa du 23 au 29 janvier 2016, accompagnée de trois entreprises : GTEX (société de Grez-Doiceau qui propose d'être une centrale d'achat à partir de l'Europe), THALES (société de Tubize, filiale d'un groupe international, qui évolue dans l'aéronautique, l'espace, la défense, la sécurité et le transport) et FACTGROUP (groupement de petites et moyennes entreprises spécialisées dans le gardiennage privé et la formation dans le domaine du gardiennage et de la sécurité).

L'objectif était de :

- soutenir les entreprises dont le développement en RDC* nécessite des contacts au niveau gouvernemental ou au niveau des entreprises d'État ;
- présenter le Brabant wallon en termes économiques, son territoire étant mis à l'honneur.

④ JOBS 2016 – Salon de l'emploi et de la création d'activités



La cinquième édition du Salon JOBS, centré sur l'emploi et la création d'activités, a eu lieu au PAM Expo le 18 novembre 2016, en partenariat avec l'UCM*, via son contrat de gestion, et le Forem. Quelque 3.000 personnes ont visité la cinquantaine de stands présents, entreprises privées et structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat, ainsi qu'un stand de la Commission européenne.

L'objectif du salon était de permettre aux entreprises et chercheurs d'emploi de se rencontrer afin de trouver le collaborateur recherché ou le job espéré.

⑤ Initiation de nouvelles coordinations des opérateurs économiques du Brabant wallon : refonte des contrats de gestion

D'avril à septembre 2016, des acteurs économiques ont été concertés afin de redéfinir les missions soutenues par le Brabant wallon. Les actions validées ont été concrétisées dans des contrats de gestion axés sur l'entrepreneuriat, l'éducation et les partenariats. L'objectif était de contribuer à la création d'emplois au travers de la création d'entreprises.

Pour ce faire, le Brabant wallon entend :

- fédérer les acteurs économiques autour de cet objectif en incitant aux synergies permettant la réalisation d'un objectif commun ;
- favoriser le développement d'infrastructures et d'une structure du tissu économique tournés vers l'avenir et l'innovation ;
- renforcer le lien entre l'économie et l'éducation.

SUPRACOMMUNALITÉ



En 2016, le Brabant wallon a octroyé une subvention de 150.000 € à l'asbl Made in BW à titre d'intervention dans ses frais de fonctionnement, dans le cadre du contrat de gestion 2015-2017.*

L'asbl Made in BW a pour mission de promouvoir les produits locaux du Brabant wallon dans et hors des frontières de la province. Elle s'inscrit dans une logique de promotion de l'alimentation durable, de l'économie et de l'agriculture locales en proposant divers services qui ciblent à la fois les collectivités et les producteurs dans une démarche d'intérêt public.*

Made in BW anime :

- un service logistique de livraisons des produits en circuits courts ou vers les grandes et moyennes surfaces, les collectivités, les restaurateurs et entre les membres pour l'approvisionnement de leur point de vente respectif;*
- un soutien administratif aux producteurs locaux pour l'introduction de leurs produits dans les collectivités et magasins spécialisés.*



Entrepreneuriat

1. Brochure « Accompagnements et aides financières pour démarrer et développer mon activité » p. 86
2. Organisation d'after works économiques p. 86
3. Organisation de manifestations promotionnelles p. 87

Entrepreneuriat



Accompagnements et aides financières pour démarrer et développer mon activité

www.brabantwallon.be

❶ Brochure « Accompagnements et aides financières pour démarrer et développer mon activité »

Le Brabant wallon souhaite épauler les chefs d'entreprise en herbe dans leurs recherches en mettant en ligne sur son site Internet les coordonnées de personnes ou services de référence en Brabant wallon, recensées dans une brochure mise à jour en 2016.

La première partie de la brochure présente les structures d'accompagnement en Brabant wallon. La seconde reprend les diverses sources de financement auxquelles un porteur de projet peut prétendre et à qui faire appel.

Dans un premier temps, les lecteurs sont invités à se rendre sur le site de l'Agence Entreprise et Innovation (www.aei.be) où ils obtiendront déjà une idée globale des démarches à entreprendre.

Ils pourront également y trouver de précieux conseils sur la façon de décrire leur projet, une synthèse du lancement d'une entreprise en 10 étapes, la manière de réaliser une étude de marché, comment calculer le coût de création d'une entreprise et plus encore.

❷ Organisation d'after works économiques

Les after works économiques consistent à proposer aux responsables des très petites entreprises et aux indépendants du Brabant wallon d'accéder à des informations susceptibles de les aider dans leur développement, comme par exemple :

- en présentant un panel d'outils et de services qu'ils peuvent solliciter;
- en les accompagnant dans une démarche dynamique et immédiate;
- en permettant aux participants de se retrouver chaque mois dans le cadre d'une thématique « Business », renforcer leur réseau en toute convivialité pour aborder ensemble des préoccupations communes.

Dans le cadre de son contrat de gestion, l'UCM* a co-organisé en 2016 neuf after works économiques, auxquels 53 personnes en moyenne ont participé par soirée.

Les thèmes abordés en 2016 se sont focalisés sur le Tax Shift et les aides à l'emploi, les énergies renouvelables, les marques et brevets, la fiscalité (impôts et cotisations sociales), la responsabilité des administrateurs et des dirigeants de société, l'accès des indépendants et des petites et moyennes entreprises au financement de leur projet, la gestion du burn-out et du stress au travail, la sécurité informatique et l'économie circulaire.

3 Organisation de manifestations promotionnelles

ArtiBW 2016

Pour sa 8^e édition, ArtiBW a réuni au Domaine provincial d'Hélécine une soixantaine d'artisans les 16 et 17 avril 2016 : artisans d'art, membres des Métiers d'Art du Brabant wallon (céramistes, vitriers, créateurs de bijoux, ferronnier d'art...), membres des Métiers d'Art des Provinces voisines, artisans locaux, d'une école secondaire provinciale et des artisans de bouche. Co-organisé par l'UCM*, le salon a accueilli près de 2.500 personnes.

Afin de se différencier des autres salons de l'artisanat, l'événement visait à promouvoir le métier d'artisan comme piste d'avenir professionnel.

En outre, d'autres actions ont permis de mettre à l'honneur les artisans d'art du Brabant wallon dans leur discipline respective, comme les journées européennes des Métiers d'Art, lors desquelles des artisans brabançons ont exposé des œuvres communes dans les caves de l'Abbaye de Villers-la-Ville les 2 et 3 avril 2016 en présentant les disciplines suivantes : céramique, restauration d'horloges anciennes, restauration de meubles, mosaïque, tournage sur bois, décoration murale en patchwork, ferronnerie, travail du verre.



Marché du Chocolat 2016



Le Brabant wallon a organisé, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative et la commune de Braine-le-Château, le 17^e Marché du Chocolat le dimanche 13 mars 2016 au Hall Omnisports de Braine-le-Château et y a accueilli quelque 3.000 visiteurs. Une fois encore, il a suscité la collaboration d'artisans chocolatiers brabançons wallons dont il souhaite mettre en exergue les qualités professionnelles ainsi

que les savoir-faire. Dix d'entre eux ont répondu présents et ont animé le Marché toute la journée avec des démonstrations.

Répondant à l'objectif de développer au maximum des passerelles entre le monde de l'enseignement et celui de l'économie, deux écoles ont également participé à l'événement. Ainsi, les élèves de l'EPM de Nivelles et du CEFA* provincial de Quenast ont profité de l'expérience non seulement par le biais des démonstrations qu'ils ont réalisées, mais aussi par celui du contact avec la clientèle.

SUPRACOMMUNALITÉ

Organisation du Prix Incidences – entrepreneuriat durable

Le Prix Incidences, récompensant les initiatives exemplaires en matière de développement durable, a vu le jour en 2011 dans le cadre d'un partenariat entre le Brabant wallon et la Fondation pour les Générations Futures.

Un jury d'experts est chargé de distinguer trois nominés parmi les projets présentés. Un jury final désigne ensuite le lauréat, qui a l'opportunité de concourir au Grand Prix des Générations futures au niveau national.

Le Prix Incidences 2016 a eu lieu le 12 octobre à la Ferme du Biéreau à Louvain-la-Neuve et a récompensé La Ferme de Froidmont Insertion asbl, association d'économie sociale basée à Rixensart qui a pour objet l'insertion socioprofessionnelle de personnes précarisées. Grâce à ses filières de formation par le travail, ils forment des adultes aux métiers de commis de cuisine et de salle ou de maraîcher en culture biologique.*



Agriculture

1. Création d'un nouvel agro pôle en Brabant wallon p. 90
2. Laboratoires d'analyses agricoles p. 91
3. Centre de formation continuée p. 92
4. Actions en termes de développement agricole p. 93

Agriculture



① Création d'un nouvel agro pôle en Brabant wallon

La construction d'un nouveau pôle de services agro-économiques en Brabant wallon, situé à Wavre Nord, figure dans le plan d'investissements pluriannuels. Celui-ci est destiné à accueillir les activités du Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité (CPAR*) et du SAMI*. L'avant-projet de cette réalisation d'envergure, portée par CERAU Architects Partners et intégrant laboratoires, espaces horticoles didactiques et bureaux, a été approuvé fin 2016.



② Laboratoires d'analyses agricoles

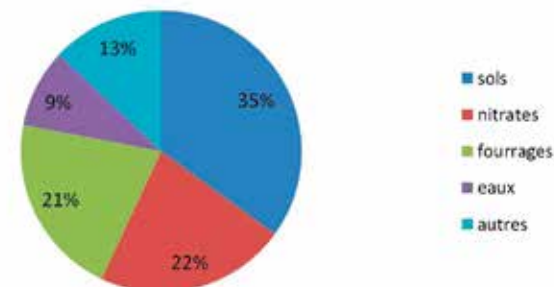
Depuis 2005, les laboratoires d'analyses agricoles du CPAR*, compétents dans le domaine de l'échantillonnage et des analyses de sols, eaux et produits agricoles, disposent d'une accréditation BELAC ISO 17025. Cette reconnaissance officielle et internationale atteste de la compétence des laboratoires à exécuter les activités d'échantillonnages et d'analyses reprises dans le certificat d'accréditation.

En 2016, le CPAR* a été audité avec succès, pour une extension d'accréditation de 15 paramètres.

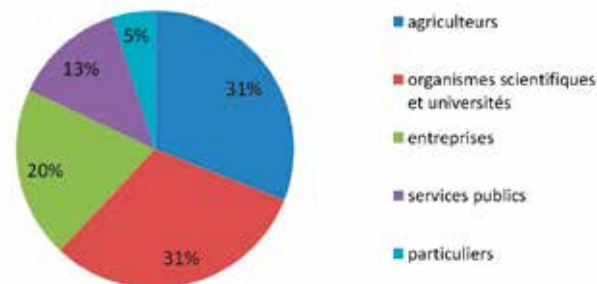
À l'heure actuelle, le CPAR* se positionne comme l'unique organisme belge accrédité pour les éléments échangeables dans les sols, selon la méthode d'extraction préconisée par le Compendium wallon d'échantillonnage et d'analyses.

Au cours de l'année 2016, 15.406 échantillons ont été réceptionnés aux laboratoires d'analyses agricoles et 89.394 paramètres ont été analysés, avec une moyenne de six paramètres par échantillon, toutes filières confondues. L'année 2016 est une année record en termes de rentrée d'échantillons, avec une augmentation de volume de 20% sur les cinq dernières années et de 9% par rapport à 2015.

Secteurs d'activités



Publics visés



③ Centre de formation continuée

Le CPAR* se positionne dans le domaine de l'agriculture, de l'horticulture et du compostage comme un centre de formation incontournable, tourné vers les particuliers, les communes et les professionnels du secteur.

Formation Grand public – Maître Jardinier

Depuis 2015, le CPAR* organise, en partenariat avec la Fédération provinciale des coins de terres et jardins familiaux du Brabant wallon, la formation de « Maître Jardinier ». Cette formation d'un an s'adresse aux jardiniers amateurs, soucieux de produire des légumes et fruits de qualité, en favorisant les associations de cultures, en limitant les intrants et en bannissant les pesticides. Elle s'axe sur des cours théoriques et surtout pratiques, ainsi que sur une série de visites guidées et de conférences thématiques.

En 2016, 24 participants se sont vus attribuer le brevet de « Maître Jardinier », ce qui porte aujourd'hui à 44 le nombre de « Maîtres Jardiniers » en Brabant wallon.



Formations professionnelles en agriculture

En 2016, le CPAR* a organisé cinq conférences et une journée d'étude pour les professionnels du secteur agricole, avec des thématiques aussi diverses que les aides à la reprise et à l'investissement agricole, la fertilité des sols, la certification bio, les nouveautés PAC et la valorisation des circuits courts. Ces conférences ont rencontré un vif succès, avec un taux de participation moyen de 70 personnes.

Depuis quelques années, le CPAR* a également développé, en partenariat avec la Fédération des Jeunes Agriculteurs absl*, des formations pratiques en vue de l'obtention du permis tracteur (Permis G). Ce partenariat répond à une demande importante du secteur agricole, l'obtention du Permis G étant une condition indispensable pour reprendre ou démarrer une exploitation agricole.

En 2016, quatre sessions de formation ont été organisées. Quarante jeunes issus directement ou indirectement du secteur agricole ont suivi les cours, encadrés par deux formateurs du CPAR* agréés par la Région wallonne. Ces sessions se sont clôturées par un examen pratique, sanctionnés par le SPF Mobilité.

Agripédi@BW – un espace pédagogique



Inaugurée le 16 novembre 2016 dans les locaux de l'Association Wallonne de l'Élevage à Wavre, cette exposition subventionnée par le Brabant wallon s'adresse particulièrement aux élèves de 10 à 18 ans et à leurs enseignants mais reste accessible à tous.

L'objectif de cet espace pédagogique est de rapprocher le grand public et le monde agricole en vulgarisant le métier d'éleveur

et l'élevage en général. Mêlant réflexions, esquisses humoristiques et informations scientifiques, l'exposition fait découvrir le patrimoine et l'histoire agricole du Brabant wallon.

4 Actions en termes de développement agricole

En 2016, le CPAR* a développé un certain nombre d'actions en termes de développement agricole.

Prix de l'innovation dans le secteur brabançon wallon

Développé en 2013, l'objectif de ce concours est de mettre en lumière des réalisations à caractère durable, porteuses d'innovation dans le secteur de la diversification agricole, à l'aide de produits ou de services à haute valeur ajoutée.

En 2016, le jury a sélectionné comme lauréat du premier prix un agriculteur ayant mis en place dans son exploitation la production et commercialisation de plants de légumes à repiquer destinés aux professionnels du secteur biologique.

Participation aux manifestations agricoles - Soutien à la diversification des producteurs locaux et aux circuits courts

En 2016, le CPAR* a participé à plusieurs manifestations agricoles locales et nationales, contribuant ainsi à rencontrer les professionnels du secteur, mais également à faire découvrir les activités du CPAR* et du monde agricole au grand public.

Afin d'apporter son soutien à la diversification des producteurs locaux et des filières de commercialisation, le CPAR* a profité de ces occasions pour organiser, en étroite collaboration avec l'asbl* « Made in BW », des « Marchés du terroir », destinés à faire découvrir au consommateur les produits locaux brabançons wallons.

Parmi les manifestations auxquelles le CPAR* a participé en 2016, on dénombre :

- La Foire Agricole de l'Ascension à Jodoigne avec un « Marché du terroir » de 13 producteurs.
- La Foire Agricole de la Pentecôte à Nivelles avec un « Marché du terroir » de huit producteurs.
- La Foire Agricole, Forestière et Agroalimentaire de Libramont du 22 au 25 juillet 2016 qui a mis l'accent sur la promotion des produits locaux.

- « Bruxelles Champêtre », le 18 septembre 2016, réunissant plus de 60.000 personnes et fédérant plusieurs services provinciaux : agriculture, économie, tourisme, enseignement et relations publiques. Un grand « Marché du terroir » a permis de mettre en évidence 16 producteurs locaux directement présents et plusieurs autres, représentés par l'asbl* « Made in BW ».



Programme de sélection et de sauvegarde du Porc Piétrain

Depuis plusieurs années, le nombre d'éleveurs de porcs de race Piétrain est en diminution. Étant donné le risque de pertes irrémédiables de ce patrimoine génétique porcin, propre à son territoire, le Brabant wallon a validé fin 2016 une note présentant un projet de sélection et de sauvegarde du Porc Piétrain, associant le CPAR* (qui dispose d'une station de quarantaine porcine), l'Association Wallonne de l'Élevage (experte en matière de zootechnie) et la Province de Liège (qui dispose d'un centre d'insémination porcin).

SUPRACOMMUNALITÉ

Formation guides composteurs

Dans le cadre de son plan de sensibilisation au compostage, le CPAR a subventionné en 2016 les communes de La Hulpe, Rixensart et Waterloo pour la formation de 30 nouveaux guides composteurs.*

Le 19 décembre 2016, une centaine de personnes ont participé à la première Journée Interprovinciale des Guides Composteurs du Brabant wallon, des autres Provinces wallonnes et de la Région de Bruxelles-Capitale au Domaine provincial du Bois des Rêves.

LEXIQUE

ABBW : Africa Belgium Business Week

AFCN : Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire

AIS : Agence immobilière sociale

AMU : Aide médicale urgente

ANT : Animateur Numérique de Territoire

Asbl : Association sans but lucratif

AViQ : Agence pour une Vie de Qualité

BO : Bassin d'orage

CCBW : Centre culturel du Brabant wallon

CCO : Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

CDLD : Code de la démocratie locale et de la décentralisation

CEFA : Centre d'éducation et de formation en alternance provincial

CEPES : Centre d'Enseignement Secondaire Provincial de Jodoigne

CLPS : Centre local de promotion de la santé

COBW : Contrat d'objectifs du Brabant wallon

CODI : Comité de direction

CPAR : Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité

CPAS : Centre public d'action sociale

CPJ : Conseil provincial des jeunes

CPMS : Centre psycho-médico-social

CRP : Centre de ressources pédagogiques

DQGN : Dernier Quartier Général de Napoléon

EPM : École Provinciale des Métiers à Nivelles

ETP : Équivalent temps plein

FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles

GRH : Gestion des ressources humaines

IBW : Intercommunale du Brabant wallon

IMP : Institut médico-pédagogique

IPAM : Institut Provincial des Arts et Métiers de Nivelles

IPES T : Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Tubize

IPES W : Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Wavre

IPET: Institut Provincial d'Enseignement Technique de Nivelles

IPFC: Institut Provincial de Promotion sociale et de Formation Continuée

ITP: Institut Technique Provincial de Court-Saint-Etienne

OMABW: Office des Métiers d'art du Brabant wallon

PMR: Personne à mobilité réduite

PO: Pouvoir Organisateur

PSE: Promotion de la santé à l'école

RDC: République démocratique du Congo

RUE: Rapport urbanistique et environnemental

SAC: Sanction administrative communale

SAMI: Service d'Analyse des Milieux intérieurs

SIPP: Service interne de prévention et de protection au travail

SPOC: Single Point of Contact

SPPSE: Service provincial de promotion de la santé à l'école

SPW: Service public de Wallonie

SSM: Service de santé mentale

UCL: Université catholique de Louvain

UCM: Union des classes moyennes

WAHFF: Waterloo Historical Film Festival

ZEC: Zone d'expansion de crue

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial du Collège provincial	03
Le Brabant wallon	06
Budget 2016.....	06
Gestion des ressources humaines (GRH*).....	08
Cadre du personnel enseignant subventionné.....	09
Présentation des activités des services fonctionnels	09
La Direction générale.....	09
Entrée en fonction du Directeur général adjoint.....	09
Organisation de journées de réflexion et de team building.....	09
Traitement des sanctions administratives communales.....	09
Implémentation du logiciel eCourrier.....	09
Cohésion d'entreprise et bonheur au travail.....	10
Mise en œuvre du contrôle interne.....	10
Réalisation d'un audit informatique.....	10
Lancement du nouveau site Internet.....	10
Participation à divers salons de l'emploi.....	11
Gestion des candidatures.....	11
Élaboration du rapport urbanistique et environnemental (RUE*) au Domaine provincial du Bois des Rêves.....	12
Nouvelle piscine au Domaine provincial du Bois des Rêves.....	12
Élaboration du RUE* au Domaine provincial d'Hélécine.....	13
Études de faisabilité pour la construction d'infrastructures d'accueil et hébergement de la personne handicapée à Mont-Saint-Guibert.....	13
Construction d'un nouveau bâtiment pour le Centre d'éducation et de formation en alternance provincial (CEFA*), le service de promotion de la santé à l'école (PSE*) et le SSM* à Tubize.....	14
Passation de marchés publics.....	14
Organigramme de l'administration provinciale	15
Reporting du Contrat d'Objectifs du Brabant wallon (COBW*)	16

Supracommunalité	17
Zone de secours du Brabant wallon.....	19

Santé	21
1. Service Provincial de Promotion de la Santé à l'école	22
Proximité et échanges avec les écoles et les communes.....	22
Faciliter les bilans de santé des primo-arrivants.....	23
2. Service de Santé Mentale (SSM*)	23
Audit des SSM*.....	23
Reprise des ateliers « Kangourous » au SSM* de Tubize.....	23
Journée de réflexion commune PSE*-SSM* et IMP* le 10 novembre 2016.....	23
3. Service d'Analyse des Milieux intérieurs (SAMI*)	24
Service à la population.....	24
Analyse des milieux d'accueil de la petite enfance.....	24
Projecteur sur l'action radon 2016.....	24
4. Information sur l'autisme en Brabant wallon	25
5. Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon (CLPS*-BW)	25

Environnement	27
1. Opération « Haies et prés fleuris »	28
2. Contrats de rivière	28
3. Mise en place de nouvelles actions en matière de biodiversité	29

Mobilité et sécurité	31
1. Prime à l'acquisition d'un vélo électrique	32
2. Sécurisation des ateliers et des laboratoires dans les institutions provinciales	33

Patrimoine et territoire	35
1. Subventions accordées aux édifices classés	36
2. Gestion du patrimoine immobilier	36
3. Convention avec l'IBW* pour la réalisation des ouvrages BO*-ZEC*	37
4. Partenariat avec l'UCL* pour la mise en œuvre d'une plateforme de connaissance et de gestion des risques d'inondations	37
5. Réfection, entretien, aménagement et curage des cours d'eau de deuxième catégorie et des BO* provinciaux	38
6. Cartographie	38
Cohésion sociale	41
1. Accueil de la petite enfance	42
2. Aides aux familles et aux personnes âgées	43
3. Aides aux personnes porteuses d'un handicap :	
focus sur deux services soutenus par le Brabant wallon	44
Sour'Dimension	44
Cap BW	44
Cohésion territoriale	47
1. Agence immobilière sociale du Brabant wallon (AIS*)	48
2. Primes à la cohésion territoriale	48
3. Primes à l'adaptation	49
Jeunesse, sport et citoyenneté	51
1. Assurance volontariat	52
2. Visite du Fort de Breendonk et de la Caserne Dossin	53
3. Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon (CPJ*)	53
4. Opération Tremplin	53
5. Délibère-toi	54

6. Journées de l'orientation	54
7. Vise ta forme	54
8. Tournoi sportif inter réseaux « Shootez juste, Shootez Sport »	55
9. Infrastructures sportives	55
10. Grandir en BW	55

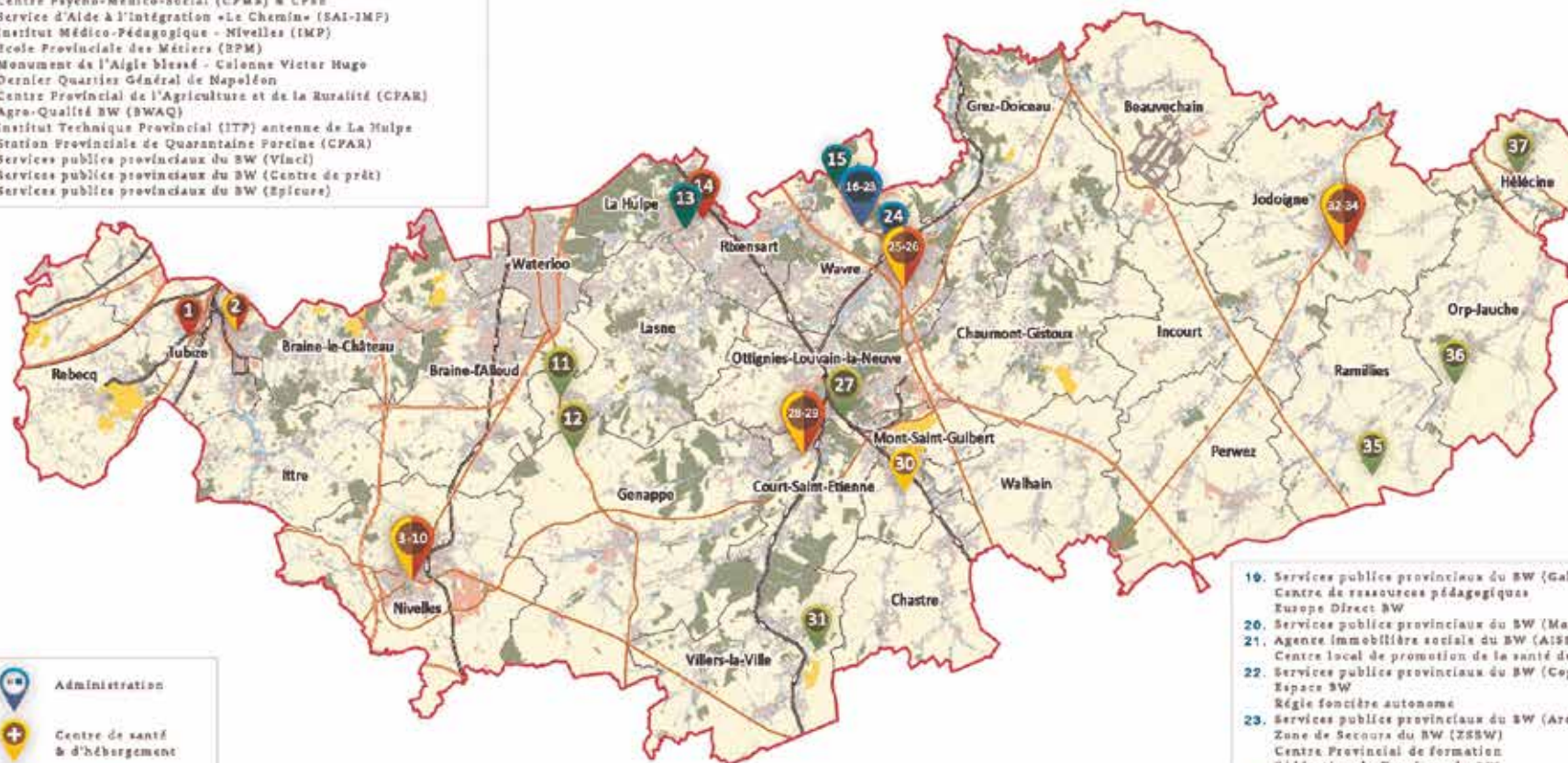
Culture et tourisme	57
1. Appel à projets à destination des centres culturels	58
2. Salon « Le Livre tout Proche »	59
3. Place aux Livres	59
4. Waterloo Historical Film Festival (WAHFF*)	60
5. Opération « C'est joué près de chez vous »	60
6. Partenariats culturels	60
Chapelle musicale Reine Elisabeth	60
Fondation Folon	60
Musée L	60
7. Animateur Numérique de Territoire (ANT*)	61
8. Réalisation d'un nouveau clip promotionnel touristique du BW (en collaboration avec Wallonie Belgique Tourisme)	61
9. Soutien financier aux associations à caractère folklorique et historique	61
10. Domaine provincial du Bois des Rêves	62
Fréquentation générale	62
Piscines	62
Manifestations	62

11. Domaine provincial d'Hélécine	63
Fréquentation générale	63
Concession Horeca	63
12. Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN*)	63
Fréquentation et recettes	63
Chasse au Napoléon	64
Premier QG des Enfants	64
Champ de Bataille	64
13. Appui logistique aux services et associations (centre de prêt)	65
Enseignement	67
1. Nombre d'élèves dans l'enseignement provincial	68
2. Budget de l'enseignement dédié au Pouvoir organisateur (PO*) et à la représentation proportionnelle du budget consacré en inter-réseaux selon les grands thèmes	69
3. Soutien pédagogique aux nouveaux enseignants du PO*	69
4. Mise en œuvre de la réforme des titres et fonctions	69
5. Approche orientante	70
Axes d'intervention	70
6. Actions citoyennes et solidaires	70
7. Centre de ressources pédagogiques (CRP*)	70
8. Organisation de la rentrée académique	71
Formation	73
1. Création de FormationBW	74
2. Les formations liées à la carrière des agents des pouvoirs locaux	74
3. L'aide-médicale urgente (AMU*) et le secourisme d'entreprise	75
4. La modification de la formation des pompiers	75
5. Les formations: ventilation 2016 par type de formation et nombre d'agent formé	76
6. Formations aux premiers secours: formations secouristes, équipiers de première évacuation incendie	76

Économie	79
1. Réorganisation de l'Office des Métiers d'art du Brabant wallon (OMABW*)	80
2. Africa Belgium Business Week 2016 (ABBW*)	81
3. Participation au KINFOR	81
4. JOBS 2016 – Salon de l'emploi et de la création d'activités	82
5. Initiation de nouvelles coordinations des opérateurs économiques du Brabant wallon : refonte des contrats de gestion	82
Entrepreneuriat	85
1. Brochure « Accompagnements et aides financières pour démarrer et développer mon activité »	86
2. Organisation d'after works économiques	86
3. Organisation de manifestations promotionnelles	87
ArtiBW 2016	87
Marché du Chocolat 2016	87
Agriculture	89
1. Création d'un nouvel agro pôle en Brabant wallon	90
2. Laboratoires d'analyses agricoles	91
3. Centre de formation continuée	92
Formation Grand public – Maître Jardinier	92
Formations professionnelles en agriculture	92
Agripédi@BW – un espace pédagogique	92
4. Actions en termes de développement agricole	93
Prix de l'innovation dans le secteur brabançon wallon	93
Participation aux manifestations agricoles -	
Soutien à la diversification des producteurs locaux et aux circuits courts	93
Programme de sélection et de sauvegarde du Porc Piétrain	93
Lexique	94

Liste des institutions provinciales :

1. Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES)
2. Service de Santé Mentale (SSM)
Centre de Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE)
3. Institut Provincial d'Enseignement Technique (IPET)
4. Service de Santé Mentale (SSM)
Centre de Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE)
5. Institut Provincial des Arts et Métiers (IPAM)
6. Institut Provincial de Formation Continue (IPFC)
7. Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) & CPSE
8. Service d'Aide à l'Intégration «Le Chemin» (SAI-IMP)
9. Institut Médico-Pédagogique - Nivelles (IMP)
10. Ecole Provinciale des Métiers (EPM)
11. Monument de l'Aigle blessé - Colonne Victor Hugo
12. Dernier Quartier Général de Napoléon
13. Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité (CPAR)
Agro-Qualité BW (BWAQ)
14. Institut Technique Provincial (ITP) antenne de La Hulpe
15. Station Provinciale de Quarantaine Porcine (CPAR)
16. Services publics provinciaux du BW (Vinci)
17. Services publics provinciaux du BW (Centre de prêt)
18. Services publics provinciaux du BW (Episcure)



- Administration
- Centre de santé & d'hébergement
- Domaine à réserve naturelle
- Enseignement
- Laboratoire



19. Services publics provinciaux du BW (Galilée)
Centre de ressources pédagogiques
Europe Direct BW
20. Services publics provinciaux du BW (Marie Curie)
21. Agence immobilière sociale du BW (AIBSW)
Centre local de promotion de la santé du BW (CLPS)
22. Services publics provinciaux du BW (Copernic)
Espace BW
Régie foncière autonome
23. Services publics provinciaux du BW (Archimède)
Zone de Secours du BW (ZSSW)
Centre Provincial de formation
Fédération du Tourisme du BW
24. Gouvernement Provincial du BW
25. Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES)
26. Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) & CPSE
27. Domaines Provinciaux du Bois des Rêves
28. Institut Technique Provincial (ITP)
29. Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) & CPSE
30. Institut Médico-Pédagogique - Héviliers (IMP)
31. Réserves naturelles de Genlisart
32. Service de Santé Mentale (SSM)
33. Centre de Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE)
Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) & CPSE
34. Centre Provincial d'Enseignement Secondaire (CPES)
35. Réserve naturelle de la Tanière
36. Grottes de Felm-les-Caves
37. Domaine Provincial d'Hélécine



Le Brabant wallon

Le Brabant wallon

Place du Brabant wallon 1 - 1300 Wavre

www.brabantwallon.be